



# ROBITAILLIERIES

[www.robitaille.org](http://www.robitaille.org)

Volume 22 Numéro 2

Automne 2010

2,25 \$



Lors de la rencontre des administrateurs et de leurs conjoints chez le nouveau président, la photographe Louise-Hélène Julien a capté sur son appareil la bonne humeur sur quelques visages qui reflétait bien l'ambiance qui régnait sur toute l'assemblée en cette journée du 18 juillet 2010.

Dans l'ordre habituel, le vice-président Yvan se reposant après avoir préparé les agapes du midi comprenant des gigots d'agneau, l'administrateur Marc accompagné de son épouse Julie, le commandeur Florent entouré de la commandeure Claire et de son mari Fernand.

## Dans ce numéro...

Un nouveau médium . . . . .	2	Chronique de l'Internet / Internet Chronicle:. . . . .	30
Le mot du président / A Word from the Chairman . . . . .	3	Diverses nouvelles. . . . .	31
Sylvio Robitaille et Cécile Rhéaume . . . . .	5	Participez à l'enrichissement du patrimoine des Robitaille . . . . .	31
Familles et ferme ancestrale des Robitaille (2 <sup>e</sup> article) . . . . .	11	Activités à inscrire à votre agenda . . . . .	31
The Robitaille Family and their Ancestral Farm (2 <sup>nd</sup> article) . . . . .	11	Félicitations . . . . .	32
L'Association est de plus en plus <i>florissante</i> . . . . .	22	Décès . . . . .	33
Voyage en Chine . . . . .	26	États financiers 2009 . . . . .	34
Abonnez-vous à LOTOMATIQUE! . . . . .	27	Les activités de l'Association en images . . . . .	35
Anne continue de nous étonner . . . . .	27	Grand brunch familial des Fêtes. . . . .	36
Le Québec, un gros village?. . . . .	28		

## Un nouveau médium

Par Yvan Robitaille, vice-président

- *NDLR : Ce projet intéressant sera discuté aux cours des prochains mois au Conseil d'administration de l'Association. Vous pouvez transmettre votre opinion sur ce projet au webmestre via notre site web ou à l'un des administrateurs.*

Afin de rejoindre nos nouveaux membres associés ou encore celles et ceux qui se sont inscrits sur Facebook, j'ai pensé créer ce feuillet de liaison distribué par Internet. Ce médium ne remplacera pas *Les Robitailleries*, version papier mais complétera l'éventail de moyens pour rejoindre nos nouveaux membres plus rapidement.

Par ce médium je voudrais dire à ces membres associés combien nous sommes heureux de les savoir parmi nous, que nous avons besoin d'eux et qu'ils font partie de la famille. Ils sont l'avenir de l'Association.

Dans ce même bulletin, ils pourraient recevoir de l'information sur nos activités, sur nos recherches généalogiques et, le cas échéant, décider de devenir membres avec tous les privilèges que cela comporte.

Les membres associés sont des membres qui, soit à cause de l'éloignement ou encore du manque de temps, choisissent de rester en contact avec nous sur le cyberspace mais qui ne participent pas aux activités. Ils peuvent participer à l'assemblée générale sans droit de vote.

Ils peuvent participer aux débats en nous envoyant des opinions, des histoires sur leur famille respective, en un mot toute information pertinente à partager avec les autres membres de la famille.

Les plus jeunes auraient aussi leur rubrique et seraient encouragés à nous écrire, à nous envoyer leurs dessins ou photos. Nous pourrions même organiser des concours thématiques.

C'est le projet que je vous présente.

AUTOMNE 2010



### LES ROBITAILLIERES.NET

ASSOCIATION DES FAMILLES  
ROBITAILLE

<http://www.robitaille.org/>



UN NOUVEAU MÉDIUM

Afin de rejoindre nos nouveaux membres associés ou encore celles et ceux qui se sont inscrits sur Facebook, j'ai pensé créer ce feuillet de liaison distribué par Internet. Ce médium ne remplacera pas *Les Robitailleries*, version papier mais complétera l'éventail de moyens pour rejoindre nos nouveaux membres plus rapidement.

Par ce médium je voudrais dire à ces membres associés combien nous sommes heureux de les savoir parmi nous, que nous avons besoin d'eux et qu'ils font partie de la famille. Ils sont l'avenir de l'Association.

Dans ce même bulletin, ils pourraient recevoir de l'information sur nos activités, sur nos recherches généalogiques et le cas échéant décider de devenir membres avec tous les privilèges que cela comporte.

Les membres associés sont des membres qui, soit à cause de l'éloignement ou encore du manque de temps, choisissent de rester en contact avec nous sur le cyberspace mais qui ne participent pas aux activités. Ils peuvent participer à l'assemblée générale sans droit de vote.

Ils peuvent participer aux débats en nous envoyant des opinions, des histoires sur leur famille respective, en un mot toute information pertinente à partager avec les autres membres de la famille.

Les plus jeunes auraient aussi leur rubrique et seraient encouragés à nous écrire, à nous envoyer leurs dessins ou photos. Nous pourrions même organiser des concours thématiques.

C'est le projet que je vous présente.

Yvan, v-p



## Le mot du président

Avec l'arrivée du mois de septembre, c'est la fin des vacances pour la plupart, mais le retour aux choses sérieuses et la venue des couleurs flamboyantes d'automne pour tous. Dans tout changement il y a des regrets, mais aussi de l'espoir et de nouveaux projets.

L'Association ne fait pas exception à la règle. Nous avons tenu le 13 juin une rencontre exceptionnelle qui comportait une visite du Jardin botanique Van den Hende de Québec, un dîner au restaurant L'Académie suivi de notre assemblée annuelle. Ce fut une activité intéressante que tous ont appréciée. C'est à cette occasion qu'il a été décidé de tenir la première réunion du Conseil d'administration le 18 juillet suivant à ma propriété de Saint-Lambert-de-Lauzon suivie d'une rencontre conviviale avec les conjoints(es) des membres du Conseil.

Quelque temps avant cette réunion, le Conseil a reçu une lettre de démission de notre président François tout nouvellement élu. C'est avec regret que nous avons accepté cette décision. Pour des raisons personnelles, François a réalisé qu'il ne pourrait pas apporter l'aide nécessaire et qu'il n'avait pas les disponibilités de temps voulues pour remplir cette fonction. Nous regrettons ce départ et le remercions grandement pour toute la collaboration fournie en 2009 dans sa tâche de vice-président. Il a été de toutes les activités de 2009.

Ce changement obligeait le Conseil à ajouter un item à l'ordre du jour de sa réunion, celui de

## A Word from the Chairman

Translated by David Robitaille

The coming of the month of September marks the end of summer vacation for most, but the return to more serious things and the arrival of the flamboyant autumn colors for all. Every change brings regrets, but also hope and new projects.



Le nouveau président René avec son épouse Nicole devant leur jardin de fleurs / The new president René with his spouse in front of their flowery garden.

The Association is no exception to this rule. On June 13 we held a special meeting that included a visit to the Van den Hende Botanical Gardens of Québec, a dinner at L'Académie Restaurant, followed by our annual meeting. It was an interesting activity which everyone enjoyed. On

that occasion it was decided to hold the first meeting of our Board of Directors on July 18 at my property in St. Lambert de Lauzon, followed by a social get-together with the spouses of the members of the Board.

Some time before that meeting, the Board received a letter of resignation from our newly elected president, Francois. It was a decision we accepted with regret. For personal reasons, Francois had realized that he would not be able to provide the assistance required and that he did not have the time he wished available to carry out this responsibility. We regret his departure and we thank him greatly for all the collaboration he provided in 2009 in his role as vice-president. He was a part of all our activities in 2009.

This change required the Board to add an item to its agenda for the meeting: naming a new

nommer un nouveau président pour l'année en cours. Après quelques discussions, on m'a demandé de prendre la relève. J'ai accepté cette charge non par obligation, mais bien par esprit de défi et je vais vous expliquer pourquoi.

Je ne suis pas tombé dans la marmite de la généalogie dans ma jeunesse quoique j'avais toujours été intéressé à l'histoire en général et à celle de ma famille. J'avais une sœur aînée qui avait fait énormément de recherches sur l'origine des familles Robitaille et sur la généalogie de notre branche familiale. Aussi lorsque ma sœur Lorraine, après avoir publié un volumineux livre sur ces sujets, m'a demandé en 1989 ma collaboration pour fonder une association, j'ai accepté. Nous avons recruté quelques personnes pour former un comité provisoire qui a jeté les bases de l'Association des familles Robitaille que vous connaissez. Je n'ai jamais voulu faire partie du Conseil d'administration tant qu'il y aurait un membre de ma branche familiale car je croyais important qu'il y ait des représentants de plusieurs branches familiales.

En 1998, je suis devenu administrateur et vice-président pour les trois années suivantes. En 2002, je fus élu président pour un an et par la suite je suis devenu commandeur. Par contre, à partir du tout début jusqu'à maintenant, j'ai eu la responsabilité de produire les *Robitailleries*. Les deux premiers numéros d'une dizaine de pages ont été produits à la dactylo avant de passer à l'ère informatique. C'est alors que nous avons eu la chance de connaître Jean qui a fait le montage de tous les autres jusqu'au numéro 65 d'aujourd'hui. Avec un petit groupe de correcteurs, réviseurs, traducteurs, photographes et écrivains, notre bulletin est devenu un objet de fierté et un lien avec tous les membres.

L'Association a une excellente santé financière. Pas de problème de ce côté. Il se tient régulièrement quelques rencontres des membres par année avec succès, mais elles sont généralement limitées à la région de Québec. Notre membership est assez stable quoiqu'il stagne

president for the current year. After some discussion, I was asked to take on the task. I accepted this responsibility, not because I felt I had to, but in the spirit of taking on a challenge, and I will tell you why.

I had not “fallen into the pot” of genealogy in my youth, although I was always interested in history in general and that of my family. I had an older sister who did an enormous amount of research on the origins of the Robitaille families and on the genealogy of our branch of the family. Also, when my sister, Lorraine, who had published a major volume on these subjects, asked me in 1989 to collaborate with her on setting up an association, I accepted. We recruited a number of people to form a provisional committee which established the foundations for the Association of Robitaille Families that you know. I never wished to be a member of the Board of Directors as long as there was a member of my branch of the family there, because I thought it was important to have representatives from several branches of the family. In 1998, I became a member of the Board and vice-president for the following three years. In 2002, I was elected president for a year, and following that I became a “commander”, or past president. On the other hand, from the first days until the present, I have had the responsibility of producing the *Robitailleries*, our newsletter. The first two issues of about 10 pages each were produced on typewriters before we moved into the computer era. It was then that we got the opportunity to know Jean who has edited all the other issues up to number 65 today. With a small group of editors, proofreaders, translators, photographers, and writers, our newsletter has become a focus of pride and a connection to all our members.

The Association is in excellent financial condition. No problems on that point. It holds regular and successful meetings of the membership each year, but they are usually limited to the region of Québec. Our membership is quite stable, although it seems to be stuck at around 200

aux environs de 200 membres. Il y a donc des efforts à faire pour augmenter le recrutement.

Depuis deux ans, il y a eu des tentatives timides via l'Internet pour atteindre une nouvelle clientèle. Une liste de partenaires Internet a été formée, mais il reste à l'exploiter de façon plus intensive. Un groupe d'amis sur Facebook a été formé et devra devenir plus opérationnelle. Nous voulons également utiliser notre site Internet de façon plus efficiente. Il est question d'avoir aussi un petit bulletin électronique pour échanger des nouvelles surtout avec les jeunes.

Le défi que je me lance est d'intégrer tous ces moyens informatiques pour atteindre le maximum de personnes de la grande famille élargie des Robitaille. Pour ce faire, j'ai besoin de votre aide et collaboration. Si vous avez des idées pour développer ces moyens dans le sens expliqué, vous êtes les bienvenus. Si vous connaissez des gens dans votre entourage qui ont de l'expérience dans Facebook, un site web ou la publication électronique, et qui ont des disponibilités et le goût de participer, référez-les-nous via notre webmestre sur [www.robetaille.org](http://www.robetaille.org) ou à l'un des administrateurs du Conseil d'administration.

*Votre nouveau président René*

members. Efforts need to be made to increase membership.

In the past two years, there have been tentative efforts to reach a new pool of potential members via the Internet. A list of Internet partners was set up, but more intensive efforts need to be made. A Facebook group of friends has been formed and it needs to be increasingly operationalized. We would also like to use our website in a more efficient manner. This might mean having a brief newsletter for exchanging news items, especially among the young.

The challenge I am taking on is to integrate all of these computer modalities to reach the greatest number of members of the extended Robitaille family. To do this, I need your help and collaboration. If you have any suggestions to make for developing any of these modalities, as I have described them, we would like to hear them. If you know of others in your circle who have experience with Facebook, a website, or a blog, and who might be available and interested in participating, refer them to us through our webmaster at [www.robetaille.org](http://www.robetaille.org) or to one of the members of the Board of Directors.

*Your new chairman, René*

## Sylvio Robitaille et Cécile Rhéaume

### Membres fondateurs de l'Association des familles Robitaille Des témoins de l'histoire minière, industrielle et culturelle du Québec

*Par leur fille Louise Robitaille-Roy*

#### ( 2<sup>e</sup> article et suite de leur histoire )

Après avoir tenté par tous les moyens de se sortir des difficultés financières dans lesquelles mes parents s'étaient retrouvés suite à la revente de l'hôtel Beurivage, leur avenir semblait aussi sombre qu'un ciel gris avant l'orage.

Avant de continuer cette histoire, je me dois de faire un aparté. Dans les années 1920, une grande partie des familles Coulombe et Blais, originaires de Saint-Édouard de Lotbinière, s'était exilée vers Manchester dans le Maine où le travail abondait. Mes parents allaient une fois par année visiter les nombreux cousins et cousines de ma mère aux USA. On y allait parfois en caravane de deux ou trois voitures. Lors de nos séjours là-bas, maman

avait découvert les produits alimentaires en poudre tels que les gélâtines aux fruits, les bases de soupe au poulet et au bœuf, la meringue... Au Québec, seuls les produits Lipton commençaient à être connus.

Après la vente du poste de nettoyage de Donnacona, papa a fait une dépression. Cette partie de notre vie reste assez nébuleuse dans ma mémoire. Pendant quelque temps maman a été absente de la maison. Combien de temps est-elle restée éloignée de nous? Je ne saurais le dire. Papa s'occupait de mon frère et moi. Nous vivions dans ce que nous avons appelé par la suite le chalet l'Hérault à l'entrée ouest du village de Neuville.

Je me souviens qu'à cette époque nous allions souvent manger chez mon grand-père qui habitait avec sa soeur Rose-Anne. Une autre chose me revient en mémoire : nous étions toujours habillés à la dernière mode car tante Rose-Anne, qui avait des doigts de fée, nous faisait choisir dans le catalogue Eaton les modèles de robes, de manteaux et de pantalons que nous aimerions porter. Elle allait ensuite chercher à la Saint-Vincent-de-Paul les tissus dont elle avait besoin pour confectionner nos vêtements. Seul inconvénient, les enfants du village reconnaissaient parfois les tissus des vêtements que leurs parents avaient donnés pour les pauvres.

Le retour de maman mit fin à la morosité qui s'était emparée de notre père depuis son départ. Ce fut le début d'une extraordinaire épopée familiale.

Mes parents avaient décidé de partir en affaires. Le ciel de leur vie avait retrouvé la luminosité du bonheur.

Mais avant de poser le premier geste de fondation de la fabrique des « Concentrés Frontenac », maman a tenu à se rendre à Montréal à l'Oratoire Saint-Joseph pour y assister aux neuf jours de prières qui précédaient la fête du saint.

La famille de papa habitait Lavaltrie et Montréal. Pour se rendre dans la métropole mes parents empruntaient la route numéro 2. Ils arrêtaient souvent au restaurant Pen-Mass à Trois-Rivières pour y manger un spaghetti italien, puis faisaient un arrêt à Lavaltrie dans la famille de papa. Mais à chaque fois qu'ils allaient à Montréal, mes parents revenaient par la rive sud car maman avait une cousine religieuse chez les Clarisses de Saint-Hyacinthe. Clouée au lit par une maladie déformante des os, la cousine de maman a atrocement souffert pendant de nombreuses années. Ce 20 mars



1990, Chalet l'Hérault rénové et agrandi

1947 ne fit pas exception. Mes parents sont revenus à Neuville en passant par la route numéro 9, simple route de campagne à l'époque. À quelques milles à l'extérieur de Saint-Hyacinthe en direction de Québec, ils ont vu un vieil homme qui marchait en bordure de la route faire un faux pas et tomber. Mes parents se sont arrêtés. Papa a aidé l'homme à monter dans la voiture; ils l'ont reconduit chez lui à deux pas de là. Le pauvre homme s'était fait une entorse. Papa l'a soigné. Lors de sa

chute, l'homme tenait à la main un poulet fraîchement déplumé.

*-Vous allez souper avec moi. Toi, ma fille, prépare-nous ce poulet.*

Pendant que maman s'affairait à préparer le souper, papa et son blessé ont jasé. Papa lui a raconté qu'ils arrivaient d'une neuvaine à Saint-Joseph et qu'ils comptaient partir en affaires dans les semaines suivantes.

*-Va en haut derrière le rideau de la fenêtre, tu verras une petite porte cachée dans le mur. Prends la boîte à cigares et apporte-la-moi.*

La boîte contenait des billets de banque. Combien? Je ne sais pas.

*-Prends cet argent. Tu me le rendras quand tu pourras et quelque chose me dit que cela ne prendra pas beaucoup de temps.*

Quelques semaines plus tard, la construction d'une grande maison commençait sur un terrain à la sortie ouest du village, voisin de la ferme de Roméo et Germaine Hardy. Une maison toute en brique rouge. Je crois que c'était la seule maison du genre à Neuville à ce moment-là. Jusqu'à ce que nous y emménagions, je ne pouvais croire que cette immense maison serait la nôtre. C'est aussi en 1947 que notre petite sœur Thérèse est née.

Mes parents ont travaillé très fort tout au long de leur vie, mais les deux premières années de leur industrie de produits alimentaires furent les plus difficiles. Tous les lundis matin papa prenait la route à l'aurore. Il a parcouru tout le Québec, région par région, emportant avec lui des échantillons de chacun des produits que maman fabriquait. Le vendredi soir, mon frère et moi, assis devant la fenêtre du boudoir, nous guettions l'apparition, tout en haut de la côte à Noreau, des deux phares rapprochés de la petite Studebaker de notre père. Lorsque papa prenait maman dans ses bras sans rien dire, cela voulait dire qu'il n'avait fait aucune vente. Puis un jour il est arrivé en souriant : il venait de faire sa première grosse vente dans une communauté religieuse de la région de



Maison de brique rouge à Neuville

La Tuque. Plus le temps passait, plus les semaines heureuses se multipliaient. Ce fut enfin le succès. Toute la famille de maman fut mise de la partie. Papa vendait, maman fabriquait, mes tantes et mes oncles empaquetaient, libellaient et parfois faisaient les livraisons dans la région de Québec et dans le comté de Portneuf. Je me souviens qu'à cette époque le sucre nous était livré dans des sacs de papier et s'agglomérait souvent en gros morceaux. Pour qu'il soit utilisable dans les recettes de gélatine aux fruits, il fallait passer les blocs de sucre sur de la moustiquaire. Maman passait souvent de longues heures, souvent la nuit, à préparer le sucre dont elle aurait besoin le lendemain.

Mes parents achetèrent leur premier camion de livraison. Maman qui s'occupait de nous trois et de la maison en plus de fabriquer les produits risquait l'épuisement : pour lui venir en aide, un commis ainsi qu'une aide-ménagère furent engagés. Malgré les commandes de plus en plus nombreuses, les dépenses inévitables à toute entreprise en expansion vinrent gruger une bonne partie des profits durement gagnés pendant les premiers mois de succès.

Un événement qui a marqué mon enfance se produisit alors. Monsieur Beaudry, un des propriétaires de Gauvreau-Beaudry, une maison qui vendait des textiles, de la laine et du fil, a téléphoné à papa

pour lui dire qu'il avait commandé aux États-Unis un wagon d'écheveaux de laine, mais qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour le dédouanement de la marchandise.

*-Tu pourrais vendre la laine en même temps que tes produits.*

Papa a trouvé l'idée bonne. Mais il n'avait pas l'argent non plus.

*-Venez les enfants, on va voir monsieur le curé.*

Nous sommes allés au presbytère. Pendant que papa parlait avec le curé Doucet, sa ménagère nous a donné des galettes et un verre de lait. Nous sommes retournés à la maison avec l'argent et deux petits chatons dans un panier à fraises.

Le Canadian National a accepté que le wagon soit mis sur la voie d'évitement de la gare de Neuville. Les caisses contenant la laine ont été entreposées quelque part à Neuville, mais je ne me souviens plus où. Papa a commencé à vendre la laine en même temps que ses produits, mais il y eut un hic de taille. La laine était achetée par les communautés religieuses qui exigèrent qu'elle soit mise en boules. Vous vous rendez compte : mettre un wagon d'écheveaux de laine en boules. Il en fallait plus que cela pour décourager mes parents. Pendant des semaines, mes tantes Rita, Yvonne et Rose-Anne, Germaine Hardy, maman et moi avons roulé des centaines d'écheveaux de laine. Assise à califourchon sur une chaise, les bras appuyés sur le dossier, je tenais l'écheveau pendant que maman roulait. J'avais huit ans; cela m'amusaient de pouvoir rester avec les grandes personnes, mais il arrivait que je m'endorme. Mes poignets continuaient automatiquement le mouvement de va-et-vient qui permettait de laisser passer le brin de laine.

En vendant cette laine, mon père a remis son industrie à flot. Les commandes entraient de plus en plus nombreuses et de plus en plus volumineuses. Aussitôt mises sur le marché, les bases de soupes ont été très populaires. Les soupes en poudre se vendaient en baril de cinquante et cent livres. Il devenait évident que le sous-sol de notre maison ne suffirait plus à l'entreposage. L'industrie devait

déménager à Québec où se trouvaient la plupart de nos clients, car de nombreux restaurants achetaient les Concentrés Frontenac. J'aimais beaucoup accompagner papa lorsqu'il faisait ses livraisons le samedi. J'ai connu les arrière-cours du Baril d'Huîtres, de Chez Gérard, de chez Lévesque... En fait ces endroits étaient l'envers du décor des cuisines aseptisées des communautés religieuses et à plus d'un égard, comme vous pouvez l'imaginer. Au fait, pourquoi « Concentrés Frontenac »? Frontenac avait dit à l'émissaire du général Phipps : « *Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons.* » « Concentrés Frontenac » se voulait la réponse canadienne-française aux fabricants anglais de l'Ontario et des États-Unis. Mon père, fervent nationaliste, se faisait un devoir d'encourager les gens du Québec et de Québec, mais parfois il devait se résoudre à commander certaines matières premières en Ontario ou aux États-Unis. Un jour, il a téléphoné à Toronto pour commander deux cents livres d'oignons déshydratés. Bien que parfaitement bilingue, papa a demandé à parler à quelqu'un qui parlait français. On aurait pu lui répondre poliment qu'il n'y avait personne à ce moment-là qui puisse lui répondre en français. Au lieu de cela, les gens de Toronto ont été très grossiers et se sont moqués de lui. Alors papa leur a dit, en anglais, que ses deux cent livres d'oignons, il les commanderait en Argentine même s'il devait les payer plus cher. Ce qu'il a fait. L'année suivante, il a eu un interlocuteur de langue française pour lui répondre.

Le déménagement à Giffard ne se fit pas sans heurts. D'abord nous, les enfants, ne voulions pas quitter Neuville, car nous y laissions notre parenté, notre grand-père, nos grand-tantes Rose-Anne et Crescence, nos tantes et nos oncles, nos cousines et nos amis. Deuxièmement il fallait trouver un lieu de production en attendant la construction d'un édifice plus spacieux pour l'industrie. Mes parents se sont installés dans le sous-sol d'une maison sise au coin des rues Saint-Victorien et Montreuil. Ils travaillaient dans la moitié de la surface dont ils disposaient à Neuville. Ce fut une période très difficile pour eux. La grande foi de maman a toujours joué un grand rôle dans toutes les décisions importantes que mes parents devaient

prendre. Les frères de maman, André qui était menuisier et Henri-Paul quincaillier, habitaient Giffard. Maman aimait bien leur église paroissiale avec ses deux clochers encadrant une statue dorée du Sacré-Cœur ouvrant les bras. C'est pour cela que mes parents ont acheté un grand terrain juste au pied de la côte de la rue du Sanctuaire. Ils y ont bâti une immense maison, dont tout le sous-sol était occupé par l'industrie. Pendant ces neuf ou dix mois, nous vivions entassés à six plus une aide familiale dans un appartement de cinq pièces au deuxième étage d'une maison de la rue Saint-Victorien. Notre logement surplombait le chantier. Maman a fait elle-même les plans de l'industrie et de la maison, comme elle avait fait les plans de la maison de Neuville. Plus tard, elle fera aussi les plans de la maison de la rue Loyola, ceux de leur troisième bâtiment de production sur la rue Guyon ainsi que ceux de leur dernière maison de la rue Saint-Rédempteur; lors de cette dernière construction, elle avait alors soixante-dix ans. Maman faisait des plans très détaillés. Chaque armoire, et il y en avait beaucoup, chaque tiroir, avait sa raison d'être. Quel que soit l'objet, il avait son rangement quelque part dans la maison.

Une organisation rigoureuse de notre vie familiale permettait à maman de se libérer, physiquement du moins, de bien des tracas. Pendant quelques années nous avons eu jusqu'à trois aides ménagères, chacune ayant des tâches bien définies. Malgré ce personnel, nos parents exigeaient que nous fassions nos lits, le ménage de nos chambres et que nous lavions la vaisselle le soir. Lorsque nous revenions de l'école, maman quittait souvent son bureau pour venir prendre une collation avec nous dans la cuisine, puis chacun se retirait dans sa chambre pour étudier. Quand le souper était prêt, pas question de traîner dans nos chambres. La vaisselle faite, nous récitons le chapelet en famille. Tous les visiteurs, parents ou amis, devaient se joindre à nous. Patricia notre petite sœur, née alors que maman avait quarante-cinq ans, jouissait d'une grande tolérance de la part de nos parents. Papa s'assoit souvent dans un grand fauteuil au large dossier. Notre petite sœur montait sur le dossier, passait ses jambes autour du cou de papa et inventait toutes sortes de drôleries pour

nous faire rire. Seul papa qui ne voyait pas les grimaces de Patricia gardait son sérieux jusqu'à ce que maman dise d'un ton sévère : « *Allons les enfants* » avant d'éclater de rire à son tour. Nous avions une grande maison, heureusement, car elle était très souvent pleine à craquer de parents et d'amis. Bien des oblats de l'ouest canadien, amis du frère de maman qui était missionnaire en Alberta, préféraient notre maison à leur maison provinciale de Saint-Malo. À chaque année nos parents organisaient de nombreuses fêtes de famille : à Noël, au Jour de l'An, pour l'anniversaire des uns et des autres, sans oublier la très courue soirée de bridge de maman. La réussite sans la persévérance est toujours vouée à l'échec. Mes parents ont travaillé sept jours par semaine pendant des années pour contrer l'arrivée sur le marché québécois de gros compétiteurs tels Foodcraft, Stafford, Nestlé, entre autres. Il y a eu de profonds creux de vagues. Est-ce la chance ou la grande foi de maman, mais à plusieurs reprises la solution est comme descendue du ciel. Un jour que mes parents jonglaient avec les chiffres de leurs finances, papa a reçu un appel d'un fabricant de confitures de Québec. Le scénario de la laine se répétait.

Encore une fois on a offert à papa, contre les coûts du dédouanement, un wagon réfrigéré contenant des fraises et des framboises. Quelle aventure pour mon père et oncle André le frère de maman!

Comment vais-je vous raconter cette histoire ? On ne pouvait tout de même pas faire cuire un wagon de fraises et de framboises dans notre cuisine.

À la demande de maman toutes les Augustines de l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur, où la sœur de maman était religieuse, se sont mises en prière. Et croyez-le ou non encore une fois la solution est tombée du ciel.

Sur le bord de la rivière Saint-Charles, voisin de l'actuelle Galerie du Meuble au sud du pont Marie-de-l'Incarnation, il y avait une tannerie désaffectée. J'ai appris dernièrement qu'on y avait aussi fabriqué de la colle animale. La supérieure des Augustines de l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur savait qu'il y avait dans le bâtiment deux grosses cu-



Ancienne tannerie près de la rivière Saint-Charles louée par Sylvio

ves que l'on pouvait chauffer au gaz. Elle a transmis cette information à papa. Quelques jours plus tard papa louait le bâtiment.

Papa et oncle André ont entrepris de repolir les deux cuves jusqu'à ce que le métal redevienne brillant comme de l'argent poli. Puis, tout dans la salle, les murs, le plafond, le plancher, le vitrage, l'extérieur et l'intérieur des cuves fut aspergé d'un produit désinfectant, probablement de l'eau de javel. Enfin à l'aide de puissants boyaux d'arrosage fournis par la ville, tout fut rincé à grande eau. L'eau fut rejetée directement dans la rivière Saint-Charles par le système d'évacuation déjà en place du temps de l'ancienne tannerie. Pendant que les opérations de nettoyage se déroulaient, maman calculait les proportions de fruits, de sucre et d'eau nécessaires pour faire les confitures. Des chaudières de fer blanc furent achetées, de nouvelles étiquettes furent imprimées au nom de « Produits 2000 » qui devenait une filiale des « Concentrés Frontenac ». Comble de chance, une voie ferrée d'évitement longeait la rivière Saint-Charles. Le wagon y fut conduit avec l'approbation du Canadian National, mais pour un temps limité.

Le moment venu, la production des produits en poudre fut interrompue pour quelques jours. Tous les employés et plusieurs membres de la famille ont travaillé en équipe presque jour et nuit pendant une dizaine de jours.

En attendant la mise en marché des confitures, papa avait négocié avec les abattoirs Legrade la location d'un de leurs locaux réfrigérés situés sur la

rue Dalhousie dans le port de Québec. Notre père était d'un caractère très optimiste, ses sautes d'humeur extrêmement rares et ses colères encore plus rarissimes. Un soir revenant d'une journée particulièrement harassante, je l'ai entendu dire à maman : « *Maudit qu'elles sont lourdes ces chaudières.* » Devant l'ampleur de la tâche et l'effort que tous avaient fourni, il fut décidé d'accorder quelques jours de repos à tout le monde et ce malgré les commandes qui avaient continué d'entrer.

*J'ai vécu dans la plus pure insouciance tous ces moments difficiles que traversaient mes parents. C'est avec une grande émotion que j'écris ces lignes car aujourd'hui tous ces souvenirs me chavirent le cœur.*

**Dans un prochain bulletin : la réussite, une vie familiale qui sort de l'ordinaire et de nouveaux défis.**

## Familles et ferme ancestrale des Robitaille (2<sup>e</sup> article)

Par Renaud Santerre

- **NDLR :** Après un premier article introductif (printemps 2010) sur la généalogie des Robitaille, sur la donation de ferme et sur les sources à consulter, l'auteur étale, dans ce deuxième article, les résultats de sa recherche sur les trois premières générations de Robitaille à se transmettre la ferme ancestrale.

La recherche sur les familles Robitaille établies en Nouvelle-France et la ferme ancestrale acquise en 1670 par Pierre Robitaille et transmise de père en fils jusqu'à la huitième génération se trouve grandement facilitée par les travaux de pionnière de Lorraine Robitaille-Samson, qui a produit cette remarquable monographie *La famille de Pierre Robitaille de père en fils en la Seigneurie de Gaudarville*; elle a aussi contribué au lancement de l'Association des familles Robitaille et à la création en 1989 d'un Bulletin de liaison entre elles, intitulé *Les Robitaileries*.

Sur les traces d'une guide aussi expérimentée, voyons comment s'est constituée et transmise cette ferme dans la famille Robitaille en reproduisant d'abord ici l'essentiel de la généalogie et examinant à chaque génération comment s'opère le transfert.

Quatre frères Robitaille, originaires d'Auchy en Artois, ont immigré en Nouvelle-France. Trois d'entre eux, Jean, Pierre et Nicolas, se firent concéder des terres voisines à l'Ancienne-Lorette. Nicolas retourna éventuellement en France après avoir cédé sa terre à ses deux frères voisins. En 1693, pour déménager à Québec même et exercer le métier de charpentier-menuisier, c'est au tour de l'aîné, Jean, de céder sa terre et sa maison de Champigny à son frère Pierre, qui devint ainsi l'ancêtre de la plupart des Robitaille cultivateurs de la région. Le cadet, Philippe Robitaille, plus tardivement arrivé au pays, s'établit à Montréal, où il prit femme et exerça le métier de tonnelier.

Les terres concédées en 1670 aux trois frères Robitaille, reconnues par Marcel Trudel dans son terrier de 1774, mesuraient chacune trois arpents de front par une vingtaine de profondeur entre le chemin de Champigny et le ruisseau Saint-Michel dans la Sei-

## The Robitaille Family and their Ancestral Farm (2<sup>nd</sup> article)

by Renaud Santerre

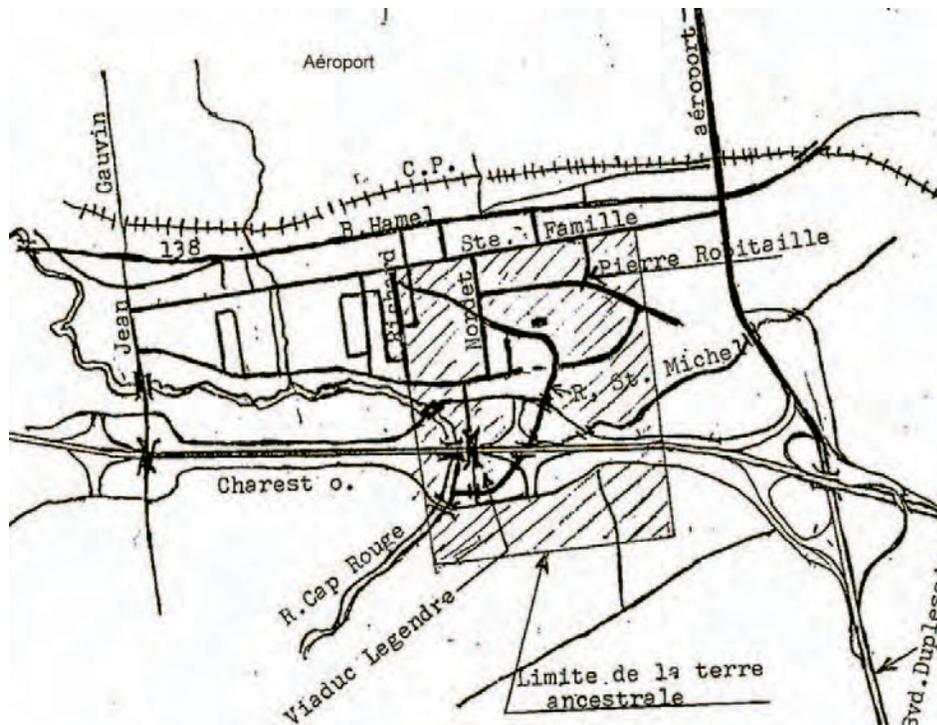
Translated by Johanne Boucher, trad. a.

- **Editor's note:** After the introductory article (published in the spring of 2010) on the genealogy of the Robitaille family, on the handing down of farms and on the reference materials suggested, the author shares in this second article the results of his research on the first three generations of Robitaille who handed down the ancestral farm.

Research on the Robitaille families established in New France and on the ancestral farm initially purchased in 1670 by Pierre Robitaille which has been handed down from father to son for eight consecutive generations, was greatly facilitated by the pioneering works of Lorraine Robitaille-Samson, who published a remarkable monograph titled *La famille de Pierre Robitaille de père en fils en la Seigneurie de Gaudarville* (The Pierre Robitaille Family from father to son in the Seigneurie of Gaudarville); she was also a founding member of the *Association des familles Robitaille* and she took part in the 1989 launch of the newsletter, *Les Robitaileries*, to promote communication between the numerous family members.

Following in the footsteps of this well-documented guide, let's explore how this ancestral farm was organized and handed down by summarizing first the genealogical information and reviewing how the transfer of ownership happened from each generation to the next.

Four Robitaille brothers, born in the village of Auchy in the Artois region of France, immigrated in New France. Three of them, Jean, Pierre and Nicolas, were granted land in the neighborhood of L'Ancienne-Lorette. Nicolas returned in France after having given his land to his two neighboring brothers. In 1693, wanting to live in Québec City to work as a carpenter, the eldest, Jean, gives his land and home on Champigny hill to his brother Pierre, who becomes the ancestor of all the Robitaille farmers in the region. The youngest brother, Philippe Robitaille, arrived later in New France, and settled in Montréal, where he got married and worked as a cooper.



Croquis montrant les limites de la terre ancestrale de Pierre Robitaille / Sketch showing the boundaries of the ancestral farm owned by Pierre Robitaille

gneurie de Gaudarville. Ces terres en 1709 portent le numéro 404 sur la carte de Gédéon de Catalogne.

Au cadastre de 1873, la ferme ancestrale, que détiennent Jean-(Pierre) Robitaille et son épouse Philomène Gauvin, porte le no 522. Dans son article de *l'Ancêtre* (2007), Lorraine Robitaille-Samson, s'appuyant sur la recherche de René Robitaille de Québec, situe cette terre à l'ouest du Boulevard Duplessis-Route de l'aéroport (avant Jean-Gauvin) et entre les boulevards Charest et Hamel (voir le croquis ci-joint). Le même article reproduit une photo de la maison et de la grange prise par Livernois peu avant 1900 ainsi qu'une autre photo du monument érigé en 1993 en l'honneur des « Familles Robitaille, Terre ancestrale, 1670 ».

Au recensement de 1681, Jean Robitaille possède deux fusils, cinq bêtes à cornes et seize arpents de terre en culture; Pierre, de son côté, possède un fusil, six bêtes à cornes et également seize arpents en culture. La ferme de Jean qu'acquiert Pierre en 1693 comporte une « maison de pièces de bois les unes sur les autres » et « un hangar entouré de pieux et couvert de paille ».

The land granted to the three Robitaille brothers in 1670, as registered by Marcel Trudel in 1774, are 3 arpents<sup>1</sup> wide and 20 arpents deep between the Champigny hill road and Saint-Michel brook in the Seigneurie of Gaudarville. In 1709, this land is assigned number 404 on the map by Gédéon de Catalogne.

In the 1873 land register, the ancestral farm, owned by Jean-(Pierre) Robitaille and his wife Philomène Gauvin, is assigned number 522. In her article published in *l'Ancêtre* (2007), Lor-

raine Robitaille-Samson, using the research made by René Robitaille from Québec, locates this land to the west of Boulevard Duplessis-Route de l'aéroport (before Jean-Gauvin) between Charest and Hamel boulevards (see sketch). In the article, she also shows a photograph of the house and the barn taken by Livernois just before 1900 and a second photograph of the monument erected in 1993 on the site of the « Ancestral Land of the Robitaille Family, 1670 ».

As recorded in the 1681 census, Jean Robitaille had two firearms, five horned animals, and 16 arpents of plowable land. Pierre has one firearm, six horned animals and also 16 arpents for agriculture. When Pierre acquires Jean's farm in 1693, there is a log-house and a warehouse covered with straw and surrounded by stakes.

1- A unit of land area equal to about 0,845 acre, traditionally used in France, Québec and Louisiana.

■ **Génération I : Pierre Robitaille (1652-1715) et Marie Maufay (1661-1730)**

Cinq ans après son arrivée au pays, en 1675, Pierre Robitaille, qui a 23 ans, épouse Marie Maufay, qui n'en a que 13 et demi. L'absence d'acte de mariage, vraisemblablement détruit par l'incendie de la chapelle de Sillery, renvoie au contrat de mariage du 5 mai 1675 devant le notaire Gilles Duquet de la Chesnaie. Les parents de Marie, qui habitent dans la Côte Saint-Michel, s'engagent à lui fournir « la veille des épousailles une vache à lait, un cochon, (à) habiller leur fille le jour de ses noces suivant sa condition, lui donner 6 chemises, 6 mouchoirs, 6 coiffes, une couverture, une chaudière, une paire de draps et 6 serviettes, le tout neuf ». La signature de Pierre apparaît au bas du contrat.

Le couple aura 13 enfants : 10 garçons et 3 filles. Trois garçons décèdent en bas âge, un à 26 ans et un autre, célibataire, à 40 ans. Les cinq autres garçons et deux filles se marieront et auront une descendance. Le recensement de 1681 donne au couple Robitaille-Maufay deux enfants vivants : André et Marie.

Âgé de 63 ans en 1715, Pierre Robitaille décède à L'Ancienne-Lorette, où il est inhumé le 8 mai. Huit

■ **The First Generation : Pierre Robitaille (1652-1715) and Marie Maufay (1661-1730)**

In 1675, five years after his arrival in New France, Pierre Robitaille, at the age of 23, marries Marie Maufay, who is only 13 and a half years old. The marriage record being lost, most probably when Sillery's chapel was burned down, forces us to base our conclusions on the marriage contract dated May 5, 1675 recorded by Gilles Duquet de la Chesnaie, notary. Marie's parents, who live on Côte Saint-Michel, commit 'to provide on the eve of the wedding, one milking cow and one pig; to dress their daughter in accordance with her condition on her wedding day and to give her: 6 chemises, 6 handkerchiefs, 6 bonnets, one coverlet, one boiler, one set of bed linen and six towels, all new items'.

Pierre agreed to and signed this contract.

The couple had 13 children: 10 boys and 3 girls. Three boys died when still young, one died at 26 and another one, died single at 40. The remaining five boys and two of their sisters married and had children. At the time of the 1681 census, the Robitaille-Maufay family had two children: André and Marie.



Maison du domaine des Robitaille photographiée par Livernois vers 1900 / House on the Robitaille property, photographed by Livernois circa 1900.

Pierre Robitaille dies at the age of 63 in 1715, in L'Ancienne-Lorette, where he is buried on May 8. Eight days prior to his death, on April 30, 1715, Pierre Robitaille and his wife Marie Maufay had sold, as recorded before Bernard de la Rivière, notary, 'a piece of land with a farm house, located in the Seigneurie of Gaudardville, which measured three arpents wide on the road to Champigny hill and seventeen and a half arpent deep, to their son

jours auparavant, le 30 avril 1715, Pierre Robitaille et sa femme Marie Maufay avaient devant le notaire Bernard de la Rivière *vendu* à leur fils Jean « une terre en habitation size et située en la dite seigneurie de Gaudarville contenant 3 arpents de front sur la route de Champigny et dix-sept et demi arpents de profondeur... » Cette terre « comporte circonstances et dépendances sans en retenir ny réserver par les dits vendeurs ». Pareille clause implique que la terre vendue porte maison et autres bâtiments.

Le prix de la « vente » est fixé à 800 livres, dont 500 sont payées comptant par le fils acquéreur avec le produit de la vente antérieure de sa propre terre dans la Côte Saint-Michel; les 300 livres restantes devront, à cent livres par année sur trois ans, être payées aux vendeurs « en la maison de son dit père où il (Jean) demeure actuellement en pension ».

Sans en avoir le titre, cette vente présente les principaux caractères d'une donation puisque, à cette date, Jean Robitaille « pensionne » chez ses parents comme ses frères et soeurs encore célibataires.

Au décès du père, le fils aîné, André, est déjà marié (1706) et remarié (1713), de même que sa soeur Marie-Suzanne (1707). Les deux demeurent en leur « habitation » propre. C'est donc Jean qui prend charge en 1715 de la maisonnée familiale où il introduira son épouse Marguerite Meunier à son mariage le 26 janvier 1717, célébré à L'Ancienne-Lorette après contrat devant le notaire Florent de la Cétière (10/01/1717).

Marie Maufay décède, sans s'être remariée, le 21 septembre 1730 à L'Ancienne-Lorette. Elle était âgée de 69 ans.

L'inventaire après décès (de Pierre) dressé le 29 avril 1716 par le notaire Bernard de la Rivière établit les diverses possessions du couple Robitaille-Maufay.

L'évaluation des biens meubles, ustensiles, outils et instruments, s'avère plutôt pauvre, totalisant moins de 500 livres. Il en va tout autrement du bétail, rattaché à la ferme, comprenant dix-huit têtes, dont deux « cavales » et deux taureaux, valant plus de 1100 livres. S'il est mentionné dix arpents de terre dont le labour est estimé à 60 livres, aucune mention n'est faite des terres déjà vendues, ni de

Jean. This land 'holds circumstances and buildings which the sellers do not wish to hold or reserve'. This provision means that the land sold to the son came with a farm house and other buildings.

The value of the 'sale' was 800 livres<sup>2</sup>, of which 500 are paid in cash by the buyer (son). He had all this money because he had previously sold his own land in la Côte Saint-Michel; the remaining amount (300 livres) will have to be paid at the rate of 100 livres a year for three years to the sellers 'in the house of his father where he (Jean) currently lives as a boarder.'

Although it does not bear the official designation of a handing down, this sales contract has all the features of a 'handing down' since at the time, Jean Robitaille is a boarder in his parent's house, as well as his other unmarried brothers and sisters.

When their father passes away, the eldest, André, who got married for a first time in 1706 is now remarried (1713), and his sister Marie-Suzanne is also married (1707). Each of them lives in their 'own house'. So, Jean takes over the family household in 1715 where he brings his wife Marguerite Meunier after their wedding on January 26, 1717, celebrated in L'Ancienne-Lorette. Their marriage contract was drawn up by Florent de la Cétière, notary (January 10, 1717).

The inventory after Pierre's death is recorded on April 29, 1716 by Bernard de la Rivière, notary, and it lists the various assets of the Robitaille-Maufay couple.

The estimated value of the assets, utensils, tools and equipment is rather small, less than 500 livres. But the livestock on the farm is worth more since there are 18 animals, including two horses, and two bulls, worth more than 1100 livres in total. It also lists 10 arpents of plowable land from which the revenue is estimated at 60 livres, the inventory does not mention land that has already been sold, nor the land that remains the property of the family. Under 'outstanding debt', the widow, Marie Maufay, reports 'one hundred and fifty livres which Jean owes her for a lot that she and her husband sold him'.

<sup>2</sup> - Monetary unit used under the French regime

celles qui restent entre les mains de la famille. Parmi les dettes « actives », la veuve Maufay indique « la somme de cent cinquante livres que ledit Jean Robitaille luy doit à cause d'une terre que feu son mari et elle luy ont vendue ».

Au décès de son mari, suivant la Coutume de Paris qui s'applique ici, la veuve hérite de la moitié des biens de la communauté, incluant les terres et bâtiments qui n'ont pas déjà été vendus, cédés ou autrement aliénés. Les enfants se partagent l'autre moitié des biens en parts égales, ce qui pose problème dans le cas des terres et bâtiments, à moins que la mère veuve n'obtienne la tutelle des enfants mineurs, ce qui est le cas ici (acte de tutelle du 24 avril 1716).

Marie Maufay conserve donc avec son fils Jean, déjà propriétaire de la terre familiale et de ses « dépendances », la haute main sur la maisonnée à titre de principale héritière de son mari et de tutrice de ses enfants dépendants. C'est ce qui lui permettra de présider au regroupement des « droits successifs » de ses enfants en faveur de son fils Joseph, leur frère, et de lui vendre le reste des terres en 1721 (contrat Dubreuil). Ainsi se transmet le patrimoine familial de la première à la seconde génération.

C'est d'ailleurs par Joseph, marié le 21 janvier 1722 à Catherine Drolet, qu'une seconde lignée de Robitaille se transmettra l'autre partie du patrimoine ancestral sur les sept générations suivantes jusqu'à Elzéar Robitaille, dont le nom, comme celui de Napoléon, figure dans *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française* de 1909 et celui de leurs descendants Jos-Elzéar et Ovila Robitaille dans la liste de 1958. À l'inauguration du monument aux Familles Robitaille en 1993, ces terres ancestrales se trouvaient entre les mains de Robitaille depuis 323 ans.

#### ■ Génération II : Jean Robitaille (1687-1748) et Marguerite Meunier (1685-1774)

Né en 1687 à l'Ancienne-Lorette, où il sera inhumé le 13 novembre 1748, Jean Robitaille a 30 ans quand il épouse en 1717 Marguerite Meunier, qui en a 32. Le couple aura 11 enfants, dont trois filles et trois garçons se marieront et auront une descendance.

When her husband dies, according to the Custom of Paris which applies here, the widow inherits half of the common assets, including the land and buildings which have not been sold, given or otherwise disposed. The children share the other half in equal parts between themselves, which creates a problem for the sharing of the land and buildings unless the mother becomes the tutor of all minor children, which was the case here (a tutorship act was recorded on April 24, 1716).

Marie Maufay remains, together with her son Jean, who already owns the family land and its buildings, regent of the household as main heir and tutor of her dependent children. This allows her to preside over the grouping of all their 'heritage rights' in favor of her son Joseph, their brother, and to sell to him all remaining land in 1721 (contract by Dubreuil). This is how the family patrimony is handed down from the first generation to the second. Marie Maufay never remarried and died on September 21, 1730 in L'Ancienne-Lorette. She was 69-years old.

It is also through Joseph, who married Catherine Drolet on January 21, 1722, that the second lineage of the Robitaille family, will transfer the other part of the ancestral patrimony from this generation to the next for seven generations until Elzéar Robitaille, whose name, just as that of Napoléon, is listed in *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française* published in 1909 (The Golden Book of the French-Canadian Rural Nobility). Their descendants, Jos-Elzéar and Ovila Robitaille, are listed in the 1958 version of the Golden Book. When the Robitaille Family monument is inaugurated in 1993, the ancestral land has been owned by descendants of the Robitaille ancestors for 323 years.

#### ■ The 2<sup>nd</sup> generation : Jean Robitaille (1687-1748) and Marguerite Meunier (1685-1774)

Jean Robitaille was born in 1687 in L'Ancienne-Lorette, and was buried there on November 13, 1748. Jean was 30 years of age when he married Marguerite Meunier, 32, in 1717. They had 11 children, and of those, 3 girls and 3 boys married and had descendants.

Six mois avant son décès, survenu à l'âge de 61 ans, Jean Robitaille, de concert avec son épouse, fait donation à leur fils Joseph-Jean d'une terre constituée de « pointes » et d' « abouts » voisins de la ferme familiale et estimés à « la somme de trois cents livres ».

Cette donation « en advancement d'hoirs » apparaît dans le contrat de mariage de Joseph-Jean Robitaille et de Marie-Anne Voyer passé devant le notaire André Geneste le 25 mai 1748 en présence des parents-donateurs du futur marié, mais aussi de son frère Jean, de son beau-frère Poitras et de trois de ses oncles des côtés paternel et maternel. Comme pour officialiser un début de partage des biens familiaux.

L'inventaire après décès (de Jean) dressé le 5 août 1750 par le même notaire Geneste énumère à peu près les mêmes biens meubles que ceux de son père Pierre. Le bétail compte dix-sept têtes, dont deux vaches sont réservées pour les deux enfants mineurs, « attendu que les autres enfants majeurs en ont eu une chacun lorsqu'ils se sont mariés ».

La description des bâtiments, « pour mémoire », est très précise :

- ❖ « Premièrement une maison de pièces sur pièces formant chambre et cuisine contenant trente et un pieds de long sur vingt pieds demy de large couverte de planche, de travers plancher haut et bas embouvetés, portes et cloisons, cheminée de pierre dans le milieu.
- ❖ Item une grange de trente pieds de long sur vingt de large close de planches couvertes de paille, batteries en icelle.
- ❖ Item une étable de trente pieds de long sur vingt de large de pièce sur pièce, plancher de madrier, couverte de paille.
- ❖ Item une grange de vingt pieds en carré, close de planches, couverte de paille, batterie et garde-grain en icelle.
- ❖ Item une petite bergerie de dix pieds sur huit, close de madiers, plancher de planches, couverte en apanti de paille.
- ❖ Item un fourni contenant quinze pieds sur douze de pièce sur pièce, couvert de planches; plancher de planches, cheminée de pierre et un four de terre. »

La description de la terre où reposent les bâtiments correspond en tous points à celle acquise par Jean de son père Pierre : « une terre et concession sise en la Seigneurie de Gaudarville contenant trois arpents six perches environ sept pieds de front sur dix-sept et demy ou environ de profond joignant... ».

En vertu de la communauté de biens régie par la Coutume de Paris, la veuve Marguerite Meunier

Six months before his death, Jean Robitaille, together with his wife, donate to their son Joseph-Jean a piece of land made up of 'tips' and 'end gaps' adjoining the family farm. This patchwork of land is estimated at '300 livres'.

This donation 'before its time' is recorded in the marriage contract between Joseph-Jean Robitaille and Marie-Anne Voyer, by André Geneste, notary, on May 25, 1748, in the presence of the groom's parents (the donators), his brother Jean, his brother-in-law Poitras and three uncles from both sides of the Robitaille family, the goal being to formalize the initial sharing of the family's assets.

At Jean's death, the same notary, Geneste, draws up the inventory on August 5, 1750. It is very similar to that of his father Pierre as far as the movable assets are concerned. The livestock totals 17 animals of which two cows are set aside for the two minor children 'since each of the adult children received one cow when they married'.

The description of the buildings, 'for the record', is very detailed:

- ❖ First, a log-house made up of one room and a kitchen, 31-feet long and 20.5-feet wide. It is covered with wood boards, has tongue and groove floor beams, doors and walls and a stone chimney in its middle.
- ❖ One barn, 30-feet long by 20-feet wide, covered with planks and straw. A grain threshing area within.
- ❖ One log cowshed, 30-feet long by 20-feet wide covered with straw and with floors made of planks.
- ❖ One 20 square feet barn, covered with straw, with plank walls, and including a grain threshing area and a cereal storage area.
- ❖ One small sheep-house, 10 feet by 8 feet, covered with planks, plank floors and covered with straw.
- ❖ One log warehouse, 15 by 12 feet, covered with boards, board floors, a stone chimney and a dirt hearth.

The description of the land where the buildings are erected matches closely that which Jean purchased from his father Pierre : 'a land and patent located in the Seigneurie of Gaudarville, measuring 3 arpents, 6 perches and approximately 7 feet wide and approximately 17.5 arpents deep, adjoining...!'

By virtue of the community property regime and the Custom of Paris, the widow, Marguerite Meunier inherits half the assets, movable and real estate, the other half to be shared equally between the six children, of which two are minors under her tu-

hérîte de la moitié des biens meubles et immeubles, le reste devant être divisé en parts égales entre les six enfants, dont deux mineurs, qui sont sous la tutelle de leur mère par acte du 31 juillet 1750. C'est Joseph-Jean le subrogé tuteur des enfants mineurs.

Moyennant légères compensations, « les héritiers majeurs ont volontairement délaissé et abandonné à la veuve Robitaille leur mère » la jouissance de la plupart de ces biens « tant pour la moitié (qui lui revient) que pour la part des mineurs... ». Sans autre précision dans l'inventaire, considération spéciale est faite pour Joseph-Jean Robitaille, déjà donataire de pointes de terre voisines.

Marguerite Meunier se remarie en secondes noces avec Antoine Ouvrard en 1751, trois ans après le décès de Jean Robitaille. Elle s'en va demeurer sur la ferme de son second mari et décédera à l'âge de 89 ans à L'Ancienne-Lorette, où elle sera inhumée le 18 avril 1774.

Au remariage le 15 juillet 1751 de la veuve Meunier avec le veuf Ouvrard, il ne reste plus dans la maison et sur la ferme ancestrale que Joseph-Jean Robitaille, sa femme Marie-Anne Voyer, leurs deux tout jeunes enfants et son frère mineur, François, dont il est le subrogé tuteur.

En quittant la ferme des Robitaille pour habiter celle de son nouvel époux, Marguerite Meunier en conserve la propriété (1/2) en propre. Son contrat de remariage prévoit que les nouveaux époux (deux veufs) seront « uns et communs en tous les biens meubles, conquests, immeubles qu'ils auront et feront pendant et constant leur mariage suivant la Coutume de Paris sous laquelle leur communauté sera régie et gouvernée ».

Le contrat rédigé par le notaire Geneste poursuit toutefois : « Les biens et droits à chacun d'eux appartenant suivant les comptes et partages faits des biens de leur première communauté (...) n'y entrera rien en lad. communauté, mais arrivant le cas de mort de l'un d'eux lesd. biens leur sortiront... »

À la suite du décès d'Antoine Ouvrard le 28 mai 1766 à l'âge de 81 ans, Marguerite Meunier, veuve pour la deuxième fois, passe le 17 juin 1766 avec son beau-fils Pierre Ouvrard une convention de

torship, as per the act recorded on July 31, 1750. Joseph-Jean is the subrogate-tutor for the minor children.

In return for small compensatory payments, 'all the adult heirs, voluntarily allow the Robitaille widow, their mother, usage of the majority of the assets, her own half and the share of the two minor children.' Without any specific indication in the inventory, special provision is made for Joseph-Jean Robitaille, who already inherited the adjoining pieces of land.

Marguerite Meunier remarries in 1751, three years after the death of Jean Robitaille. She moves to her new husband's house, Antoine Ouvrard where she dies in L'Ancienne-Lorette, at age 89. She is buried on April 18, 1774.

On July 15, 1751, when the Meunier widow marries Antoine Ouvrard, a widower himself, the only people living on the family farm are Joseph-Jean Robitaille, his wife Marie-Anne Voyer, their two young children, and his minor brother, François, for whom he is subrogate-tutor.

When she leaves the Robitaille farm to live with her second husband, Marguerite Meunier keeps her own half of the farm. Her marriage contract specifies that the new spouses will 'own jointly all assets movables, conquests and real estate acquired during their marriage according to the Custom of Paris, governing the community property regime.'

The contract, drawn up by Notary Geneste, also specifies that 'assets and rights acquired by each one during their first union will not be part of the second union, but should one of the spouses pass away, the surviving spouse shall not inherit those assets and rights...'

After Antoine Ouvrard dies on May 28, 1766, at age 81, Marguerite Meunier, widowed for a second time, enters into an agreement on June 17, 1766, with her step son Pierre Ouvrard, recorded by Notary Geneste, and by virtue of which she renounces her rights over half of the Ouvrard land (which she was entitled to get according to the community regime), but reclaims her own land (half of her initial community regime). The agreement reads as follows: 'By her own desire and wishes, the widow will

vant le notaire Geneste par laquelle elle renonce à la terre des Ouvrard à laquelle elle a droit (½ de la 2<sup>e</sup> communauté), mais reprend la sienne propre (½ de la 1<sup>ère</sup> communauté) : « suivant et au désir de la présente convention lad. veuve ne peut prestendre la part dans la levée de terre dud. défunt Ouvrard non plus que les héritiers ny eurent rien prétendre sur la levée de la terre de lad. veuve leur belle-mère ».

C'est dire que Marguerite Meunier semble avoir jusqu'à la fin de sa vie conservé la propriété en titre d'une partie des terres de son premier mari et en avoir récolté les « usufruits ».

Dans les faits, c'est son fils Joseph-Jean Robitaille qui a occupé la ferme ancestrale des Robitaille et qui l'a considérablement agrandie par de nombreuses acquisitions et transactions entre 1748 et 1774, certaines avec l'accord explicite de sa mère, v.g. contrat du 28 avril 1751 devant le notaire Plamondon.

■ **Génération III: Joseph-Jean Robitaille (1722-1809)**  
**1\* Marie-Anne Voyer (1729-1752)**  
**2\* Marie-Josephthe Moisan (1739-1812)**

Né à l'Ancienne-Lorette, Joseph-Jean Robitaille, à 26 ans, y épouse le 6 juin 1748 Marie-Anne Voyer, qui en a 19, et qui décède à 23 ans en 1752, après avoir donné naissance à deux garçons, Joseph (1749) et François (1750).

C'est l'aîné de ce premier mariage, Joseph (Jean), qui succédera à son père et sera l'objet d'une donation à l'occasion de son propre mariage en 1774.

L'inventaire des biens de la communauté Robitaille-Voyer a été dressé par le notaire Geneste le 24 mars 1755 un mois avant le remariage de Joseph-Jean avec Marie-Josephthe Moisan, célébré à l'Ancienne-Lorette le 14 avril 1755. De cette deuxième union naîtront 11 enfants, six garçons et cinq filles, dont quatre seulement se marieront.

L'inventaire de mars 1755 énumère et évalue les ustensiles, meubles et instruments de la ferme ainsi que les vêtements et les moissons engrangées; il dénombre cinq têtes de bétail, dont une « jument de 8 ans avec son harnais ».

not claim ownership of her share of the deceased land, and his heirs agree not to claim ownership over their step mother's own initial inheritance.'

This means that Marguerite Meunier seems to have kept ownership, until her death, of part of the land she inherited from her first husband and its benefits.

In fact, her son Joseph-Jean Robitaille lived on the Robitaille family ancestral farm. He added considerable land to it through various acquisitions and transactions between 1748 and 1774, some of which were approved by his mother as recorded in an agreement signed on April 28, 1751, before Notary Plamondon.

■ **The 3<sup>rd</sup> generation : Joseph-Jean Robitaille (1722-1809)**  
**1\* Marie-Anne Voyer (1729-1752)**  
**2\* Marie-Josephthe Moisan (1739-1812)**

Born in L'Ancienne-Lorette, Joseph-Jean Robitaille was 26 when he married Marie-Anne Voyer on June 6, 1748, who is 19, and who dies at the young age of 23 in 1752. She had given birth to two boys, Joseph (Jean) born in 1749 and François born in 1750.

It is the eldest of this first marriage, Joseph (Jean), who will succeed his father and receive the farm as donation for his wedding in 1774.

The inventory of assets for the Robitaille-Voyer couple was drawn up by Notary Geneste on March 24, 1755, one month before Joseph-Jean marries a second time. He takes Marie-Josephthe Moisan for his wife on April 14, 1755 in L'Ancienne-Lorette. His second wife gives him 11 children, six boys and five girls, of which only four will marry.

The March 1755 inventory lists and appraises all utensils, furniture, farm equipment, as well as clothing and stored harvest; it accounts for 8 animals including 'one 8-year old mare with harness'.

The buildings include a log-house, 30 feet long by 20 feet wide, worth 550 livres, a barn measuring 30 feet long by 20 feet wide, worth 350 livres, and an old and worthless cow house.

Parmi les bâtiments se trouvent « une maison de pièce sur pièce » de 30 pieds de long sur 20 de large, évaluée à 550 livres, « une grange de charpente contenant trente pieds de long sur vingt de large », prise à 350 livres, et « une vieille méchante étable en pieux tombant en ruine » sans valeur estimable.

La « terre et concession » décrite « pour mémoire » contient « en son total sept arpents et une perche de front sur environ vingt arpents de profondeur du côté du nord »; size en la côte de Champigny, fief de Gaudarville, elle est bornée au nord-est « à la terre des sept enfants de feu Jean Robitaille et au sud-ouest à la terre de Pierre Gauvin ».

Tuteur de ses deux tout jeunes garçons mis en pension chez son frère Michel et son beau-frère François Voyer, Joseph-Jean Robitaille conserve le contrôle de l'entière des biens de la communauté, à la fois comme héritier principal (1/2) suivant la Coutume de Paris et comme gestionnaire (tuteur) de l'autre moitié des biens, qui reviendront en héritage à ses deux enfants à leur majorité.

Cet inventaire d'une première communauté s'imposait à Joseph-Jean Robitaille avant d'en constituer une nouvelle par son remariage avec Marie-Josephte Moisan le 14 avril 1755 à L'Ancienne-Lorette. Le contrat de ce mariage passé devant le notaire Prisque Marois le 5 avril 1755 en la demeure des parents Moisan comporte en annexe un inventaire des biens de la future mariée, mineure, qui est requis par son père. Sont également présents à la signature de ce contrat, parmi de nombreux témoins et apparentés, Marguerite Meunier, mère du futur époux, et son deuxième mari, Antoine Ouvrard, beau-père de Joseph-Jean.

Toutes ces précautions et présences témoignent de la complexité de cette situation matrimoniale et s'avéraient nécessaires pour garantir l'apport propre de chacun des futurs époux et de leur famille à la constitution de la nouvelle communauté.

À 52 ans, en 1774, soit 19 ans après son second mariage, Joseph-Jean Robitaille fait **donation** de la ferme ancestrale à son fils également prénommé Joseph (Jean) et déménage dans ce qu'on appelle aujourd'hui le « vieux » Québec pour y exercer le

The 'land and patent' is described for the record as measuring 7 arpents 1 perche wide and approximately 20 arpents deep, on its northern face, located on Champigny hill, in the Seignury of Gaudarville; it is bordered on its north-east end by the land owned by the 7 heirs of the late Jean Robitaille and on its south-east end, by the land owned by Pierre Gauvin.'

Tutor for his young children who he sends as boarders to his brother Michel and his brother-in-law François Voyer, Joseph-Jean Robitaille keeps ownership of the entire community assets, as primary heir (half of the estate) according to the Custom of Paris, and as manager for the other half inherited by his sons. They will be able to claim their inheritance when they reach the age of majority.

This inventory was mandatory for Joseph-Jean Robitaille before he could enter into a new marriage contract. This second one was recorded by Prisque Marois, notary, on April 5, 1755 prior to Joseph-Jean marrying Marie-Josephte Moisan on April 14, 1755 in L'Ancienne-Lorette. The contract was recorded before the notary, in the Moisan house, and it lists, in an appendix, an inventory of the minor bride's assets as requested by her father. Marguerite Meunier, mother of the groom, with her second husband, Antoine Ouvrard, Joseph-Jean's step father, are among the numerous relatives present to witness the signing.

All of these precautions and the attendance of several witnesses are required because of the complexity of the matrimonial circumstances and to identify the assets of each of the future spouses and of their family at the inception of a new community regime.

In 1774 after 19 years into his second marriage, Joseph-Jean Robitaille, who is now 52, **hands down** the ancestral farm to his son, also called Joseph (Jean) and moves to what we call today the 'old Québec' to work as a carpenter and building contractor. He dies on May 7, 1809, at 87 and is buried in the Picotés cemetery, close to the Hôtel-Dieu hospital and close to his own house.

métier de charpentier et entrepreneur en construction. Son décès survient le 7 mai 1809 à l'âge de 87 ans et l'inhumation se fait au cimetière des Picotés, situé près de l'Hôtel-Dieu de Québec et à peu de distance de sa résidence.

Sa deuxième épouse, Marie-Josephte Moisan, le suit dans la tombe trois ans plus tard en 1812 chez sa fille Thérèse, à Sainte-Marie de Beauce, où elle avait choisi de finir ses jours.

La donation de la ferme ancestrale à laquelle procède en 1774 Joseph-Jean Robitaille, en compagnie de sa seconde épouse, Marie-Josephte Moisan, qui est doublement impliquée, s'étale en bonne et due forme dans le contrat de mariage reçu le 3 juin 1774 par le notaire Saillant de Collégien entre son fils Joseph (Jean) Robitaille et Marie-Jeanne Alain.

En clair de ce contrat, le père Joseph-Jean Robitaille cède à son fils Joseph (Jean) la moitié de la ferme ancestrale ainsi que la moitié de la maison et des bâtiments. C'est bien la même terre (superficie et localisation au sud-ouest des héritiers Robitaille et au nord-est des Gauvin) qui provient de l'ancêtre Pierre. La donation est faite « à fin d'établissement » du fils et résulte pour un quart de la succession de sa mère décédée (M.-A. Voyer) et pour un autre quart de la future succession de son père. À son remariage, le père apportait à la nouvelle communauté (Robitaille-Moisan) la moitié des biens de la première communauté (Robitaille-Voyer), qui lui restent en propre et dont l'héritage devra revenir aux deux enfants du premier lit.

Prévoyant changer de métier et de résidence, le père conserve momentanément la moitié de la maison et des bâtiments de la ferme pour lui-même et sa deuxième épouse et pour assurer l'héritage du deuxième fils, François, de son premier mariage. C'est pour ce motif que sa deuxième épouse Ma-

His second wife, Marie-Josephte Moisan, dies three years later, in 1812, at her daughter Thérèse's house in Sainte-Marie de Beauce, where she had chosen to spend her last years.

The handing down of the ancestral farm in 1774 by Joseph-Jean Robitaille and his second wife, Marie-Josephte Moisan, who is doubly involved, is formalized in the marriage contract recorded by Saillant de Collégien, notary, on June 3, 1774, between his son Joseph (Jean) Robitaille and Marie-Jeanne Alain.



Monument érigé en 1993 sur le site de la terre ancestrale, aujourd'hui faisant partie du Parc Robitaille, ville de Québec / Monument erected in 1993 on the site of the ancestral farm, now part of Parc Robitaille, Québec City.

According to this contract, the father, Joseph-Jean Robitaille, gives his son Joseph (Jean) half of the ancestral farm and half of the house and other

buildings. It is the same land (area and location at the south-west border of the 7 Robitaille heirs' land and at the north-east of the Gauvin's land) which was originally Pierre Robitaille's land. The handing down is for the purpose of establishing the son and accounts for one quarter of the inheritance from his late mother (M.-A. Voyer) and for another quarter of his future inheritance from his father. On his second marriage, the father brought into the new community (Robitaille-Moisan) half of the assets of his first community regime (Robitaille-Voyer), which he fully owns and which will be shared between his two children from his first marriage, upon his death.

Planning on becoming a carpenter and moving to Québec City, the father temporarily keeps half of the house and farm buildings for himself and his second wife, and to protect the inheritance for François, his second son from his first marriage. This is why his second wife, Marie-Josephte Moisan, is involved in the marriage-handing down contract. She must agree to it so she can reap the bene-

rie-Joseph Moisan intervient au contrat de mariage-donation à la fois pour y consentir et pour bénéficier des avantages marginaux à toute donation « à fin de sécurité de vieillesse », soit l'obligation pour le donataire de faire dire après le décès quinze messes basses chacun pour le repos de l'âme à la fois de son père **et** de sa belle-mère.

Le contexte très particulier de cette famille dispense le donataire de l'obligation centrale d'une donation à fin de sécurité de vieillesse, soit celle de nourrir, loger et entretenir ses parents jusqu'à leur décès.

C'est en 1777, trois ans après le mariage de son aîné, que Joseph-Jean déménage à Québec avec sa nouvelle famille et qu'il libère la maison et la ferme familiales pour ses deux fils du premier lit, dont le cadet, François, ne convolera en justes noces à Québec que le 25 novembre 1783 avec Marie Rocheleau. De multiples transactions – achats, ventes et échanges de propriétés – impliquent père et fils, frères entre eux et avec beaux-frères, et même oncles et aboutissent à la reconstitution des deux moitiés de la ferme ancestrale au profit du fils aîné Joseph (Jean) Robitaille, qui en disposera en 1807 également par donation en faveur de son fils Pierre, de sa fille Marie et de son gendre Louis Therrien.

fits of the donation, which is meant to ensure her old-age security and, in this case, to mandate that the recipient of the donation pays for 15 ordinary masses for the repose of the soul of his father **and** of his step mother.

The special circumstances of this family relieves the recipient of the obligation to keep, feed and maintain his parents until their death, an obligation which usually comes with a traditional handing down for old-age security.

Finally in 1777, three years after his eldest is married, Joseph-Jean moves to Québec City with his new family and release the house and farm to his two sons from his first marriage. The youngest of the two, François, will marry Marie Rocheleau in Québec City on November 25, 1783. Multiples transactions – acquisitions, sales, property transfers – involving the father and his sons, the sons with each other and with their in-laws and even their uncles, will result in the reassembling of the two halves of the original ancestral farm, for the benefit of the eldest son, Joseph (Jean) Robitaille, who will hand it down to his son Pierre, his daughter Marie and her husband Louis Therrien, in 1807.

*Here is the genealogical table of the Robitaille for the first three generations :*

*Voici la généalogie Robitaille des trois premières générations :*

<b>Issus du mariage de Jean Robitaille et de Martine Cormont, évêché de Boulogne en Picardie (Pas-de-Calais)</b> <b>Offspring of Jean Robitaille and Martine Cormont of Auchy, diocese of Boulogne in Picardy (Pas de Calais)</b>			
<b>Génération</b>	<b>Prénom et nom First Name &amp; Name</b>	<b>Lieu et date du mariage Location &amp; Marriage's Date</b>	<b>Prénom et nom du conjoint (Prénom du père, nom de la mère) Spouse's Name (Father's First Name, Mother's Name)</b>
I	Pierre Robitaille (1652-1715)	Québec 1675-05-05	Marie Maufay (1661-1730) (Pierre & Marie Duval)
II	Jean Robitaille (1687-1748)	L'Ancienne-Lorette 1717-01-26	Marguerite Meunier (1685-1774) (Mathurin & Marie-Madeleine Meneux)
III	Joseph Jean Robitaille (1722-1809)	1* L'Ancienne-Lorette 1748-06-06	Marie-Anne Voyer (1729-1752) (Pierre & Marie-Thérèse Renaud)
		2* L'Ancienne-Lorette 1755-04-14	Marie-Joseph Moisan (1739-1812) (Pierre & Madeleine Mathieu)

*(À suivre)*

*(To be continued)*

## L'Association est de plus en plus florissante

Jean-Claude Caron

*« Il est d'étranges soirs où les fleurs ont une âme. »  
Albert Samain (Au jardin de l'infante).*

Le firmament est d'un bleu uniforme. Le soleil omniprésent darde déjà sur nous ses rayons bien-faisants. La brise, légère, est à peine perceptible. C'est le temps qu'espéraient les Robitaille pour leur rencontre printanière.

En ce dimanche 13 juin 2010, une cinquantaine de Robitaille se retrouvent au Jardin Van den Hende, sur les terrains de l'Université Laval. Cette journée comporte trois objectifs : au plan culturel, la visite des Jardins Van den Hende; au plan social, un dîner au restaurant l'Académie; au plan administratif (et aussi législatif), la tenue de l'assemblée annuelle pour l'élection des administrateurs.

### A – Le Jardin Van den Hende

Quel magnifique endroit, mal connu et peu visité. Tout d'abord, un peu d'histoire. En 1962, l'Université Laval crée sa nouvelle faculté d'agronomie pour prendre la relève de l'Institut (agronomique) d'Oka qui ferme ses portes. Le professeur Roger Van den Hende, d'origine belge, y était chargé d'enseignement du cours de botanique. Sur re-



Le jardin aquatique

commandation de l'Institut d'Oka, le professeur Van den Hende est engagé par Laval comme assistant du professeur de botanique et en charge du cours d'horticulture. À la suite d'une demande du doyen de la faculté de soumettre des projets de recherche, le professeur Van den Hende soumet un mémoire dans lequel il propose la création d'un jardin pédagogique. Et c'est ainsi que, modestement, un petit lopin de terre a été transformé en un minuscule jardin d'annuelles, jouté d'une petite pépinière. C'était en 1963.

Depuis, après bien des efforts, des démarches, des déboires, des tractations, et stimulé par la passion transmise par le professeur Van den Hende à de nombreux étudiants et chercheurs, le Jardin a aujourd'hui acquis ses lettres de noblesse et occupe une superficie de 6 ha.

En 1975, au moment de la retraite du professeur Van den Hende, l'Université, consciente de la qualité et de la grandeur de son œuvre, donne au Jardin le nom de son fondateur. Depuis 1978, le Jardin est ouvert au public. L'animation est assumée par la Société des Amis du Jardin Van den Hende qui regroupe des personnes bénévoles intéressées à la préservation et au développement du Jardin.



Le carré des géraniums

L'emblème floral du Jardin est l'Iris versicolor L., plante indigène du Québec. La fleur de l'iris des marais (*Iris pseudacorus* L.), voisine de celle de l'espèce emblématique, aurait inspiré le dessin de la « fleur de lys ». Ce lis héraldique, emblème de la province de Québec, et de la royauté en France, remonte à Clovis 1<sup>er</sup> (481-511), roi des francs sa liens.

Maintenant, enrichis de notre certificat d'histoire 101, nous suivons le guide qui nous entraîne à travers les 12 sections du Jardin.

### L'aire d'accueil

Au kiosque d'information, les bénévoles de la Société des Amis du Jardin accueillent les visiteurs et répondent à leurs interrogations. On peut s'y procurer de la documentation, des souvenirs et même des spécimens de plantes, dont certaines peuvent être rares ou inusitées.

### Le site d'évaluation

Ce site comporte 408 parcelles d'évaluation réparties sur 12 plates-bandes de 20 m sur 1,5 m. On y retrouve des cultivars d'annuelles nouvellement introduites sur le marché ou qui n'ont pas encore atteint le stade de la commercialisation. Ce site est reconnu par la AAS (All America Selection), un organisme qui présente les meilleurs végétaux produits par semence en Amérique du Nord. Au Jardin Van den Hende, 68 parcelles sont consacrées aux fleurs gagnantes de l'AAS. En 2007, le Jardin Van den Hende a été proclamé le lauréat du « 2007 AAS Display Garden Exemplary Education Category II (5 000 à 49 999 visiteurs) Award ».

### Les couches froides

C'est derrière un rideau de thuyas que sont aménagées deux rangées de couches froides qui servent chaque printemps à l'acclimatation des plantes avant leur transplantation. On y garde aussi un inventaire de plantes destinées à la vente aux visiteurs.



Nicole André et Lorraine

### L'écran fleurs et arbustes

Cette section revêt un intérêt bien particulier pour les personnes qui sont à la recherche de plantes pour constituer une haie ornementale ou protectrice. La collection comprend 16 espèces et cultivars d'arbustes et de conifères, libres ou taillés, de texture et de dimensions diverses. Au printemps, lorsque toutes ces plantes sont en fleurs, le spectacle est féérique, mais l'attrait peut-être tout aussi fort à l'automne avec tous ces petits fruits qui persistent dans la ramure parfois tard à l'automne.

### L'herbacetum

L'herbacetum est un jardin où sont regroupées des plantes herbacées (dont la tige n'est pas ligneuse comme celle des arbres et arbustes). Au Jardin Van den Hende, 1216 parcelles exposent de nombreuses plantes herbacées annuelles, semi-annuelles ou vivaces. Ces plantes sont soit ornementales, indigènes, potagères ou industrielles. Inutile de préciser qu'il est impossible, dans une seule visite, de contempler chacune des espèces qui agrémentent notre visite.

### Le site de compostage

Un jardin botanique est l'endroit rêvé pour aménager un site de compostage. C'est aussi l'endroit



Plusieurs membres avec leurs gilets aux couleurs de l'Association autour des carrés de fleurs. Le jardin Van den Hende est un jardin botanique où les plantes sont classées par familles et espèces à des fins d'enseignement universitaire.

de référence idéal pour se renseigner sur les techniques et le matériel nécessaire à cette activité écologique. Le visiteur peut aussi y trouver des modèles de composteurs et obtenir l'information nécessaire pour démarrer un projet.

### La roseraie Bon-Pasteur

Cette section est le joyau floral du Jardin puisque, de mai aux premières gelées d'automne, vous serez enchantés par les couleurs et les parfums qui s'en dégagent. Plus de 200 espèces et cultivars y sont classés selon leur appartenance horticole. Le nom de la roseraie a été choisi pour rendre hommage à la communauté des Religieuses du Bon-Pasteur qui a cédé à l'Université Laval cette portion de terrain dans un but éducatif.

### La pergola

Cette structure remonte au tout début du Jardin. Comme on peut s'en douter en la visitant, elle est d'un intérêt capital pour le support des plantes grimpantes qui, autrement, deviendraient plutôt rampantes. Ordinairement, la croissance de ces plantes est rapide, ce qui nécessite une assise sur laquelle s'appuyer.

### L'éricacétum

Ce secteur est unique au Québec. Originaire de Belgique, M. Van den Hende voulait reproduire des rhododendrons, plante commune en son pays. Comme la rusticité du climat semblait être un obstacle, au dire des autres horticulteurs, il reproduisit l'habitat naturel du rhododendron en protégeant le milieu du vent et du soleil et en recouvrant le sol de feuilles mortes. Et il a eu raison des personnes qui doutaient de son succès. En plus des rhododendrons, l'éricacétum renferme plus de 40 espèces et cultivars de la famille des Éricacées et une collection de plantes acidophiles.

### L'arboretum

On retrouve dans cette section plusieurs collections intéressantes, telles des conifères, des magnolias, des rosacées, des lilas, des weigelias, des forsythias et des légumineuses ligneuses. L'arboretum couvre près de la superficie du Jardin, puisque, en son centre, une aire ouverte et gazonnée



L'auteur de l'article avec Nicole et le guide devant une sculpture du Jardin.

invite au jeu, à la détente. On peut même y pique-niquer.

### Le jardin d'eau

Dans ce site unique, inauguré en 1991, des cascades d'eau forment en aval un grand bassin où les visiteurs peuvent observer une grande variété de plantes aquatiques ou semi-aquatiques et des plantes des milieux humides peu importe le milieu qu'elles apprécient, ensoleillé ou ombragé. Le murmure des cascades s'allie aux coloris et aux odeurs pour retenir plus longtemps les visiteurs.

### L'environnement

Ce pavillon, construit en 1992-1993, abrite le Centre de recherche en horticulture de l'Université Laval ainsi que les locaux de la Société des Amis du Jardin Van den Hende. Lors de notre visite, la Société des Amis procédait au lancement d'un audio guide du Jardin qui permet au visiteur d'écouter plus de 80 capsules d'information sur les végétaux et les principales attractions du Jardin.

Après cette intéressante visite, trop courte à mon avis, tout le groupe se dirige vers le restaurant l'Académie situé à quelques centaines de mètres à l'ouest.

*NB – Pour contrer certains blancs de mémoire, et compléter les renseignements recueillis sur place, j'ai consulté le site Internet du Jardin Van den Hende.*

## B – Le dîner, un social incontournable

Ces rencontres autour d'une bonne table permettent des échanges amicaux entre tous les Robitaille, de souche ou par alliance. Quel plaisir de fraterniser avec la parenté : sœurs, frères, oncles, tantes, cousins, cousines, etc. C'est une occasion rêvée de prendre connaissance des « dernières nouvelles » de la grande famille des Robitaille. Même si les participants sont sensiblement les mêmes d'une activité à l'autre, il y a toujours de nouvelles figures qu'il nous est agréable de rencontrer et avec lesquelles nous pouvons échanger

et élargir nos horizons. À preuve, en ce 13 juin, j'avais comme voisin de table Emmett Robitaille du Texas.

Même si c'est un habitué des rencontres de l'Association, c'est la première fois que j'avais l'occasion de converser avec lui. En plus de rencontrer les « cousines et cousins Robitaille », Emmett vient à Québec pour parfaire son français, et il ne manque aucune occasion d'apprendre de nouveaux mots.



Emmett du Texas qui a été impressionné de voir autant de plantes différentes poussant dans un climat aussi nordique

## C – L'assemblée annuelle

Après un délicieux repas digne des grands chefs, y compris notre président Yvan, ce dernier déclare ouverte l'assemblée annuelle. Comme toute assemblée du genre, les objets à l'ordre du jour sont, pour la plupart, prescrits par la législation : procès-verbal, rapport du conseil d'administration, état des finances et élection des administrateurs.

Au point « divers », plusieurs sujets sont soumis à l'assemblée : suggestions d'activités pour l'année 2010-2011, notre présence sur Internet, participation aux Fêtes de la Nouvelle-France. L'assistance participe activement et les interventions sont nombreuses. Les administrateurs peuvent ainsi avoir le pouls de l'assemblée pour planifier la nouvelle année.

Et c'est par un mot du nouveau président, François Robitaille, que se termine, avec FIERTÉ, cette journée riche en échanges fraternels.

## Voyage en Chine

### Printemps 2011



Louise Robitaille-Roy, guide-accompagnatrice ayant à son actif dix-sept voyages au pays de Confucius, et Truong Chanh Trung professeur de calligraphie et de l'art du pinceau chinois, artiste bien connu de la région de Québec organisent un voyage en Chine au printemps 2011.

Ce voyage conçu sur mesure permettra aux participants de découvrir les grands sites traditionnels de la Chine tels que Beijing et ses environs, Xian, Shanghai, Suzhou, Guilin, mais aussi d'autres régions rarement visitées lors des circuits proposés aux touristes. La visite de quatre villages situés au pied des Monts Huangshan sera sûrement l'un des moments forts de ce voyage dans l'Empire du Milieu.

La bibliothèque Charles-H Blais, 1445 avenue Maguire à Sillery sera l'hôte d'une série de rencontres et de conférences préparatoires au voyage.

### Vendredi, 24 septembre à 19h.

**Présentation de l'itinéraire et des conditions du voyage** accompagnée d'un diaporama.

*Vous serez fascinés par l'histoire millénaire du pays de Confucius, étonnés par la grandeur de ses monuments et émerveillés par la beauté de ses paysages. La Chine ne laisse personne indifférent et tous ceux qui y voyagent en gardent des souvenirs impérissables. **Présentatrice Louise Roy.***

### Mercredi 26 janvier à 14h.

**Les deux Chine géographiques et la Route de la Soie.**



*Cette route mythique traverse le désert du Taklimakan, franchit la chaîne du Karakorum par le col du Kunjerab pour rejoindre Islamabad au Pakistan. Cette route fut aussi celle des chevaux, du thé, du bouddhisme, de l'islam et de la rhubarbe. Des diapositives vous feront revivre l'extraordinaire aventure qu'y a vécue **Louise Roy** votre conférencière.*

### Mercredi 23 février à 14h.

**Les grands courants de pensée de la Chine ancienne et leurs manifestations artistiques.**

*En Chine ancienne, on parlait plus d'enseignements que de religions à proprement parler. Les propositions de vie rassemblées autour du Confucianisme et du Taoïsme seront d'abord abordées. On verra comment en découlent l'organisation régulière des palais et des villes, la disposition romantique des refuges des lettrés dans la nature, l'art des jardins, l'art d'une peinture moins descriptive que suggestive. Le Bouddhisme issu de l'Inde s'y intégrera et prendra une forme toute chinoise, sans perdre l'essentiel de la pensée de Bouddha. **Conférencier monsieur Roland Sanfaçon.***

### Samedi 12 mars à 14h.

**La langue et l'écriture chinoise.**

*L'écriture chinoise fascine tout le monde et elle est souvent devenue de nos jours un objet de décoration. Nous allons montrer comment cette écriture était en Chine la seule possible, étant donné les caractères très particuliers de la langue chinoise, une langue par ailleurs fort bien adaptée à la vie moderne. Cette écriture est beaucoup moins complexe qu'il n'y paraît. Ces composantes fondamentales seront présentées, tout comme la façon de l'écrire qui débouche sur l'art fabuleux de la calligraphie. **Conférencier monsieur Roland Sanfaçon.***

### Samedi 19 mars

*Voyage à Montréal pour y visiter l'exposition « L'Empereur guerrier de Chine et son armée de terre cuite » présentée au Musée des Beaux-Arts de Montréal*

### Samedi 9 avril à 14h.

*Rencontre pour les voyageurs. Remise des documents pré-départs, dernières consignes et suggestions pour le bon déroulement de cette belle et grande aventure qu'est tout voyage en Chine.*

### Du 12 au 29 mai

*pour la troisième année, les élèves de Truong Chanh Trung exposeront leurs œuvres à la bibliothèque sous le thème les **Fantaisies de l'encre.***

**NDLR :** Des Robitaille en Chine? Pourquoi pas, si ça vous intéresse. Louise Robitaille-Roy est membre du Conseil d'administration de l'Association et a déjà donné une conférence mémorable sur la Chine à un de nos brunchs en rouge. Truong Chanh Trung a déjà participé à nos activités.

## Anne continue de nous étonner

*Par Claire Robitaille Gingras et Henriette Robitaille*

Vous souvenez-vous d'une jeune femme talentueuse? Anne aux doigts de fée. Elle s'est mariée le 12 juin 2010 à l'église de L'Ancienne-Lorette par une belle journée ensoleillée. Comme vous pouvez le deviner, elle a confectionné les robes de ses quatre demoiselles d'honneur et celles deux petites bouquetières ainsi que les vestes pour les quatre garçons d'honneur.



Anne et son conjoint.

Pour la soirée de danse, elle a confectionné les costumes pour un numéro de charleston.

### □ Sa carrière

Anne a terminé ses études comme infirmière diplômée. Elle travaille à l'hôpital de Charny, près de Québec, auprès des personnes âgées et en réadaptation physique.

Nous lui souhaitons une longue carrière tout en réalisant ses projets et ses rêves.



Photo d'Anne avec sa famille. On voit les robes de deux dames d'honneur et des bouquetières

## Abonnez-vous à LOTOMATIQUE!

### Une idée formidable pour vous et pour votre association

Procurez-vous un abonnement individuel ou de groupe.

Chaque billet donne 13% à votre association et si le billet est gagnant d'une somme supérieure ou égale à 1 000 \$, l'Association reçoit 1% du montant gagné.

Complétez le dépliant offert dans les kiosques  
ou  
Souscrivez par téléphone au 1 866 628-4783  
ou  
Imprimez et complétez le dépliant de Lotomatique

En complétant le formulaire, **indiquez** que c'est **notre organisme** sans but lucratif dont vous souhaitez contribuer au financement et inscrivez **notre numéro**:

Numéro : **603225**

Nom : **L'Association des familles Robitaille inc.**

**UN JOUR, CE SERA NOTRE TOUR, LES ROBITAILLE!**

**LOTO MATIQUE**  
L'abonnement qui peut rapporter gros

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT DIFFÉRÉ

649 SUPER 7 49  
TRIO LOTOS Extra

## Le Québec, un gros village?

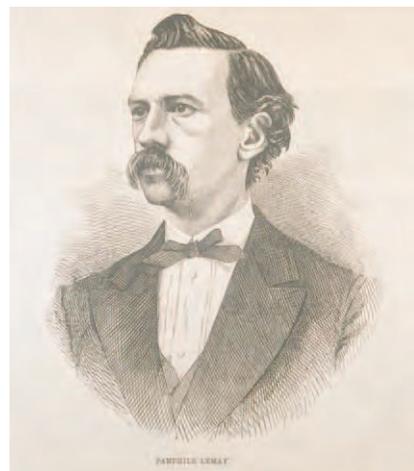
*Par Louise-Hélène Julien*

*Membre bénévole pour l'Association des familles Robitaille*

Vous êtes-vous déjà demandé si votre conjoint(e) et vous pouviez être parents à un certain degré? C'est la question que nous a posée un visiteur du site [www.robaille.org](http://www.robaille.org) dernièrement.

Notre correspondant, monsieur André Chandonnet de Montréal, fils de Bernard Chandonnet et de Rolande Lemay, dont la belle-mère est une Robitaille, a appris que cette dernière est une descendante du chevalier Olivier Robitaille. Or, il a récemment découvert que l'un des ancêtres de sa mère, probablement le frère de son arrière-arrière grand-père, était marié à une Robitaille.

Il s'agit de Pamphile Lemay, écrivain, poète et responsable de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Québec. Il s'est marié le 20 octobre 1863 à Marie-Honorine-Sélina Robitaille. Ce sont là les seules informations qu'il possède. Il est curieux de savoir si cette dame est de la même famille que sa belle-mère, Paule Robitaille, ou s'il s'agit plutôt d'une toute autre branche. Il ne croit pas être nécessairement apparenté lui-même à Pamphile Lemay via sa mère Rolande Lemay.



Pamphile Lemay

Comme je ne peux résister à ce type d'énigme généalogique, je me mets au travail. J'ai d'abord vérifié les lignées directes de Paule et de Sélina Robitaille dont voici le comparatif :

Pierre Robitaille et Marie Maufay Contrat Duquet 05-05-1675	
Joseph et Marie-Catherine Drolet m 21-01-1722 L'Ancienne-Lorette, QC	Romain et Marie-Françoise Lemarier m 10-10-1723 Québec, QC
Pierre et Marie Valin m 11-02-1765 L'Ancienne-Lorette, QC	Romain et Marie-Joseph/Josette Drolet m 19-04-1751 L'Ancienne-Lorette, QC
Étienne et Marie Moisan m 03-02-1807 Québec, QC	Jean-Marie et Louise Hamel m 19-01-1801 L'Ancienne-Lorette, QC
Olivier et Zoé-Louise Dénéchaud m 04-01-1844 Québec, QC	Michel et Élisabeth Lacroix m 24-01-1837 Québec, QC
Amédée et Élmézine Peachy m 02-07-1878 Québec, QC	Sélina et Pamphile Lemay m 20-10-1863 Québec, QC
Paul et Marguerite Sirois m 22-10-1919 Québec, QC	
Paule et François Reid m 15-01-1949 Québec, QC	
Camille Reid et André Chandonnet	

Comme nous pouvons le constater, il faut remonter à l'un des premiers couples Robitaille établi en Nouvelle-France, soit Pierre Robitaille et Marie Maufay, avant de découvrir un ancêtre commun entre Paule et Sélina Robitaille.

Qu'en est-il du lien entre Pamphile Lemay et monsieur Chandonnet ? Je me suis livrée au même exercice que précédemment et voici le tableau comparatif, fruit de mes recherches.

Michel Lemay et Marie Duteau m 15-06-1659 Trois-Rivières, QC	
Ignace et Anne Girard m 24-11-1687 Charlesbourg, QC	
Ignace et Marie-Catherine Lemire m Av. 1723 lieu indéterminé, QC	Joseph et Marie-Geneviève Frichet m 15-11-1728 St-Nicolas, QC
François et Marie-Anne Brisson m 04-02-1754 St-Pierre-les-Becquets, QC	Antoine et Marie-Joseph Adam m 08-04-1771 Lotbinière, QC
Pierre et Marie-Catherine Tousignant m 30-04-1792 Lotbinière, QC	Joseph et 1-Catherine Beaudet 2-Marguerite Rivard m 13-05-1811 Lotbinière, QC
Léon et Marie-Louise Auger m 14-02-1831 Lotbinière, QC	Onésime et Éloïse Hamel m 04-10-1842 Deschailons, QC
Pamphile et Sélina Robitaille m 20-10-1863 Québec, QC	Joseph et Marie-Sophie Baribeault m 23-07-1866 Ste-Anne-de-la-Pérade, QC
	Rosario et Marie-Anne Beaudet m 10-09-1912 Deschailons, QC
	Rolande Lemay et Bernard Chandonnet m 05-01-1943 Deschailons, QC
	André Chandonnet et Camille Reid

Ce tableau nous montre qu'il faut remonter à la deuxième génération des Lemay en Nouvelle-France pour trouver un couple d'ancêtres communs entre la mère de monsieur Chandonnet et Pamphile Lemay. Il s'agit du couple Ignace Lemay et Anne Girard. Ignace est le fils de Michel Lemay et de Marie Duteau, couple de pionniers établi en Nouvelle-France.

Cependant, quelle ne fut pas ma surprise de constater que monsieur Chandonnet et moi avons ce couple d'ancêtres en commun!!! Mais cela, c'est une autre histoire...

Le Québec, un gros village vous dites?!!

NDLR : Des renseignements supplémentaires peuvent être trouvés sur le Chevalier Olivier Robitaille dans *les Robitalleries* Vol 5 No 1 (Hiver 1993) et Vol 14 No 3 (Hiver 2002) et sur Pamphile Lemay dans le Vol 3 No 1 (Printemps 1991).



## Chronique de l'Internet

NDLR: La banque de Jules Robitaille de Laval contient au-delà de 35 000 noms. L'information est disponible gratuitement pour les membres de l'Association et des frais minimum de 10 \$ sont exigés pour les non-membres (ou mieux, devenez membres). Cette banque généalogique est en cours de vérification et servira de base au dictionnaire généalogique sur lequel une équipe travaille actuellement.

En attendant que le dictionnaire généalogique soit terminé et disponible, vous pouvez obtenir des informations sur votre propre lignée en contactant Jules soit par la poste au 2840, Place du Cormoran, Laval QC H7L 3T2 ou par téléphone au (450) 622-9485. Il se fera un plaisir de vous aider.

Pour aider à la réalisation du dictionnaire généalogique vous pouvez transmettre des données généalogiques de votre famille à l'Association ou directement à Jules.

## Internet Chronicle:

Editor's Note: The database assembled by Jules Robitaille of Laval contains about 35,000 names. The information is available free of charge to members of the Association and for the nominal charge of 10 \$ for non-members (or better, become a member). This genealogical database is currently being checked, and it will serve as the basis for the genealogical dictionary that a team is currently working on.

While waiting for the dictionary to be completed and available, you can obtain information about your own family tree by contacting Jules by mail at 2840 Place du Cormoran, Laval, QC H7L 3T2 or by telephone at 450-622-9485. He will be happy to help you.

To help with the production of the dictionary you can send genealogical information about your family to the Association or directly to Jules.

### ■ News from Texas

Bonsoir René,

Sorry that I haven't written you sooner. I have been very busy. There is a good chance that my wife will need another surgery on her foot. The next surgery will cause her to be immobile for 3 months. Afterwards a long recovery will follow. Basically she has a broken arch that may include some bone grafting and also a plate and screws will probably need to be installed so that a fracture can come together.

It has been very hot here in Texas and I had problems with trees planted last summer that got stressed out with the heat.

I thought I would lose them. They were very expensive but I went to a local "tree farm" to get help on what to do to save them. It has been a lot of work and I will have to wait until next spring to see if my efforts have been worthwhile.

It was truly a memorable day I spent with you and your wife Nicole and one which I will remember for a long time.

René, I for one thank you for again taking the Presidency of the "Robitaille Family Association". You are a great organizer, and administra-



Rencontre d'Emmett, Lorraine et René à la maison de ce dernier /  
Emmett, Lorraine and René at home of René

tor and the Association will truly benefit from all your experience. I wish there was a way I could help you with the association business but living almost 2000 miles away it would be impossible. Please say "hello" to Nicole for me and best wishes and good health to you and your family.

*Avec mes meilleures salutations*

*Emmett*

## Diverses nouvelles

### ■ Une Robitaille qui s'illustre

**Louise Robitaille-Roy**, membre du Conseil d'administration de l'Association, a participé au Marathon des Deux Rives de Québec. Elle a effectué la marche caritative de 5 km pour la santé le 29 août 2010 par une température qui a atteint 30 degrés. Le parcours magnifique aux paysages spectaculaires suit la rive sud entre Lévis et le pont de Québec, traverse le pont historique puis suit la rive nord sur la promenade Champlain vers le Vieux-Port de Québec.

Nos félicitations à Louise pour cet exploit.

### ■ Partenaire Internet

Devenez un Partenaire Internet de l'Association en vous inscrivant sur le formulaire mis sur notre site Web [www.robitaille.org](http://www.robitaille.org)

Become an Internet Partner by filling the form found on our website [www.robitaille.org](http://www.robitaille.org)

### ■ Adhésion

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion.

Les abonnements sont d'un, deux ou trois ans (25, 45 ou 65\$).

## Participez à l'enrichissement du patrimoine des Robitaille

Si vous avez des personnes de plus de 90 ans dans votre famille, contactez un membre du Conseil d'administration pour que l'on puisse l'interviewer et que son histoire fasse partie du Patrimoine des Robitaille.

Nous sommes également à la recherche d'histoires de vos ascendants. Certains ont vécu des expériences dignes d'être racontées et enregistrées dans les archives de notre Patrimoine.

Si vous êtes témoins d'aventures, d'anecdotes ou de réalisations d'un membre de votre famille, transmettez-nous la nouvelle.

## Activités à inscrire à votre agenda

- ❖ Grand brunch familial des Fêtes avec les enfants le 12 décembre 2010
- ❖ Brunch de la Saint-Valentin en février 2011

Toujours consulter [www.robitaille.org](http://www.robitaille.org) pour informations supplémentaires et confirmer le tenue des événements.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.  
Case postale 10090, succursale Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C6

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

#### Conseil de direction

René Robitaille, président	(418) 889-0074
Yvan Robitaille, vice-président	(418) 651-2533
Micheline Dussault, secrétaire	(418) 659-3361
Paul Robitaille, trésorier	(418) 687-1486

#### Membres du conseil

Louise Robitaille Roy,	(418) 661-5712
Marc Robitaille,	(418) 661-4293
Nicole Robitaille, ex-présidente	(418) 660-3002
Pierre Robitaille,	(418) 527-2352

#### Commandeurs

Claire Robitaille Gingras	(418) 522-0503
Florent Robitaille	(418) 657-6569
Gaston Robitaille,	(418) 527-9030
René Robitaille (Québec)	(418) 525-5627
René Robitaille (St-Lambert-L),	(418) 889-0074

#### Représentant de l'Abitibi

Léonard Robitaille (Abitibi)	(819) 783-2526
------------------------------	----------------

### COTISATION À L'ASSOCIATION :

25\$ pour un an, 45\$ pour deux ans,  
65\$ pour 3 ans, 400\$ à vie

### Les Robitalleries #65 Volume 22 Numéro 2

#### ÉQUIPE DE PRODUCTION :

Jean, René, Henriette, Lorraine

#### ÉQUIPE DE TRADUCTION :

Johanne Boucher et David

#### PHOTOS :

Jean-Claude Caron, Louise-Hélène Julien, Nicole, Claire, Jeannine, René et Paul Robitaille.

Dans ces pages, le genre masculin est utilisé sans discrimination, mais seulement dans le but d'alléger le texte.

Prix du numéro : 3 \$ l'unité, frais de poste compris.

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2010  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

2022-01-06

## Félicitations

Nous apprenons avec fierté que **Johanne Boucher**, trad. a., a été nommée au poste de directrice générale de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ).

Titulaire d'un baccalauréat en traduction, elle a assumé diverses responsabilités allant de la traduction à la direction de services linguistiques de grandes entreprises, soient la Société Radio-Canada, IBM Canada et Amex Canada. Elle s'est engagée aussi activement auprès de l'Association de l'industrie de la langue et de l'Association des conseils en gestion linguistique.

En 2004, elle a reçue le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec et, en 2010, elle a été nommée diplômée d'honneur de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Membre bénévole de notre Association, Johanne traduit depuis de nombreuses années plusieurs de nos articles des *Robitailleries* à l'intention de notre clientèle anglophone.



Elle était la conjointe du regretté Gaston Robitaille, frère de Gilles, le trésorier de notre Association entre 19994 et 2002. Elle fait partie d'une branche importante des Robitaille et a participé à nos activités à maintes reprises. Elle est la mère de deux filles, Annie et Claude, diplômée en architecture et pharmacie.

Nous la remercions de l'aide qu'elle apporte à notre Association et lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

## Articles promotionnels

Articles / Items	Nombre / Quantity		Prix unitaire / Unit price	Total
Stylos / Ball pen	.....	x	1,75 \$	.....
Épinglettes / Pins	.....	x	5,00 \$	.....
Porte-clés / Key Holder	.....	x	4,00 \$	.....
Jeux de cartes / Playing cards				
- Bleu / Blue	.....	x	10,50 \$	.....
- Rouge / Red	.....	x	10,50 \$	.....
Bulletins déjà parus / Published magazines	.....	x	2,25 \$	.....
Carte de souhaits avec la dernière maison ancestrale / Greeting card with the last ancestral house	.....	x	2,50 \$	.....
Armoiries / Coat of Arms				
- Cartonnées / Hard-back	.....	x	12,00 \$	.....
- Laminées / Laminated	.....	x	20,00 \$	.....
Sous-total / Sub-total				.....
Escompte pour membres / Discount for membres (- 10 %)				.....
Frais de poste / Postage & handling (+ 20 %)				.....
<b>TOTAL</b>				.....

Ci-joint chèque au montant de ..... \$ fait à l'ordre de l'**Association des familles Robitaille inc.**  
 Enclosed check for the amount of ..... \$ made to **Association des familles Robitaille inc.**

Nom / Name ..... Membre / Member number .....

Adresse / Address .....

.....

## Décès

Jeannine Robitaille-Guay nous a appris le décès de sa grande amie **Cécile Robitaille Le Thierry d'Ennequin**. Elle est décédée le 17 juin en Angleterre à l'âge de 89 ans. Les funérailles ont eu lieu en Angleterre. Le 11 septembre 2010, une cérémonie du souvenir s'est tenue à Verlincthun en France où furent déposées ses cendres auprès de celles de son mari Jean-Marc. Elle a été membre de notre Association pendant plusieurs années. Plusieurs d'entre nous se souviendront de Cécile qui participait au grand ralliement en 1993 et au 325<sup>e</sup> anniversaire (en 1995) de l'établissement des pionniers Robitaille à L'Ancienne-Lorette en 1670.

Jeannine nous a transmis aussi une photo de la dernière rencontre qu'elle a eue avec cette grande dame.



Nous apprenons également le décès de **François Robitaille**, fils de Pierre Robitaille, le 2 août 2010 à la suite d'un accident. Il aurait eu 40 ans le 27 novembre prochain. Les funérailles ont lieu samedi, le 7 août à Montréal. C'était le premier petit-enfant de Pierrette L. Robitaille que plusieurs ont rencontré lors de la rencontre des membres le 13 juin dernier à Québec.

Le 27 juillet 2010, à l'âge de 90 ans, est décédé à Québec **Noël Robitaille**, fils de feu Eugène Robitaille et de feu Eva Marcoux. Son épouse Bernadette Mainguy l'avait quitté quatre mois auparavant. Leur descendance comprend cinq enfants, six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Ce couple a été membre de notre Association pendant de nombreuses années et assistait régulièrement à nos activités. Il vivait dans une maison située sur une partie de la terre ancestrale.

Le 4 août 2010 à Peterborough est décédée tragiquement, à l'âge de 49 ans, **Isabelle Robitaille**. Elle était l'épouse de Gilles Beaulieu, la mère de trois enfants et faisait partie d'une famille de onze frères et sœurs. Elle laisse aussi dans le deuil sa mère Paule et son père Paul. Ce dernier a été plusieurs années membre du Conseil d'administration et un grand bienfaiteur de l'Association.

Sur le signet remis aux parents et amis, il était écrit : « petite fleur éclatante tombée si vite, tes parfums resteront à jamais imprégnés dans nos cœurs ».

Nos plus sincères condoléances à ces familles éprouvées par le deuil.

**Pour obtenir un formulaire d'adhésion à l'Association ou la liste de nos articles promotionnels, consultez un numéro précédent des *Robitalleries* ou visitez notre site Internet [www.robitaille.org](http://www.robitaille.org)**

## Résumé des états financiers de 2009 de l'Association

<b>RÉSULTATS</b>		
Exercice finissant au 31 décembre ...	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Cotisations	4 765	4 042
Autres	1 432	1 567
<b>Total</b>	<b>6 197</b>	<b>5 609</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges locatives	511	516
Impression - bulletins	1 245	1 733
Timbres		313
Fournitures de bureau et impression	82	453
Articles promotionnels	97	
Cotisations	350	333
Assurances	15	27
Taxes	32	32
Perte résultant des activités	939	1 717
Frais bancaires	78	67
<b>Total</b>	<b>3 349</b>	<b>5 191</b>
Excédent des produits par rapport aux charges	2 848	418
Actifs nets non affectés au début	9 560	9 142
Actifs nets non affectés à la fin	12 408	9 560
<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE</b>		
<b>ACTIF</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements	8 009	6 009
Intérêts courus à recevoir	160	141
Encaisse	4 493	3 517
<b>Total</b>	<b>12 662</b>	<b>9 667</b>
<b>PASSIF</b>		
Charges à payer	254	107
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS</b>	<b>12 408</b>	<b>9 560</b>
<b>Total</b>	<b>12 662</b>	<b>9 667</b>

Ces renseignements financiers ont été vérifiés par Raymond Chabot, Grant Thornton, société en nom collectif, dont vous pourrez obtenir copie auprès du siège social de l'entité.

Des remerciements à Yvon Robitaille de cette société pour sa collaboration.

Le rapport est signé par Yvan Robitaille, président, et Paul Robitaille, trésorier, de notre Association. Une copie du rapport complet peut aussi être obtenue de notre secrétariat.

## Les activités de l'Association en images

### Fêtes de la Nouvelle-France à Québec



Yvan et Marc avec un visiteur en costume d'époque devant le kiosque des Robitaille. Le grand succès des Fêtes 2010 a permis de rencontrer des Robitaille d'un peu partout, ce qui donne une excellente visibilité à l'Association.



Nicole en a profité pour s'amuser avec un animateur de rue en face de notre kiosque.



Le commandeur Florent avec son épouse Louise-Hélène Julien devant la tonnelle fleurie. Louise-Hélène, en plus de signer un article dans ce bulletin, nous a fourni plusieurs photos en souvenir de cette rencontre. Elle participe assidûment à l'élaboration de notre dictionnaire généalogique. C'est un projet gigantesque qui prend forme graduellement.

### Rencontre de Paul et René en Californie



Lors de vacances en Californie le printemps dernier, René et son épouse Nicole ont passé une journée avec Paul Robitaille, un membre de l'Association vivant maintenant à San Diego. Autrefois du Maryland, Paul est venu à Québec en 2003 et a écrit quelques articles dans les *Robitalleries*. Nous les voyons ici dans le Parc historique de San Cambrillo sur la pointe extrême de la baie de San Diego.



Une table où les conjoints(es) se mêlent aux membres du CA pour créer une ambiance conviviale. Une température idéale et le bon vin aidant, la bonne humeur peut se lire sur tous les visages.

### Rencontre chez le président à Saint-Lambert-de-Lauzon



# GRAND BRUNCH FAMILIAL DES FÊTES



Dimanche le 12 décembre 2010 à 11 heures, le grand brunch familial des Fêtes de notre Association aura lieu au local des Chevaliers de Colomb, 709 rue Kirouac, Québec, G1N 2J5

Cette année nous aimerions que tous les membres qui ont des petits-enfants, grands ou petits, les invitent à se joindre à nous.

Toute la fête sera organisée en fonction de la présence des enfants : jeux, concours, pige de cadeaux et animation spéciale pour les jeunes.



Coût du buffet : Adultes : 25,00\$  
Enfants de 6 à 12 ans : 15,00\$  
Enfants de 0 à 5 ans : gratuit.

Faire les chèques à l'ordre de :  
L'Association des familles Robitaille Inc.  
**Poster avant le 25 novembre** à :  
Association des familles Robitaille Inc.  
Case postale 10090, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C6

Nom et prénom \_\_\_\_\_ No de membre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Adultes : 25,00\$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

Enfants 0 à 5 ans gratuit \_\_\_\_\_ Veuillez inscrire le nombre d'enfants de moins de 5 ans.

Enfants 6 à 12 ans : 15,00\$ X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

Chèque au montant de \_\_\_\_\_ \$

